



Comité SYNDICAT MIXTE DE LA REGION DE GRAND LIEU- MACHECOUL- LEGÉ
POUR L'EXPLOITATION DU CET DES 6 PIECES
du jeudi 4 juin 2026
Liste des Délibérations examinées en séance

NUMÉRO	N° NOMENCLAT URE	INTITULÉ	VOTE
20260604 - 9	5.1.1	INSTALLATION DU COMITÉ SYNDICAL DU CET DES 6 PIÈCES	A L'UNANIMITE
20260604 - 10	5.1.1	ÉLECTION DU PRÉSIDENT	A L'UNANIMITE
20260604 - 11	5.7.8	ADOPTION DU PROCES VERBAL DU 12 FÉVRIER 2026	A L'UNANIMITE
20260604 - 12	5.4.1	DÉLÉGATION DE POUVOIR DU COMITÉ SYNDICAL A MONSIEUR LE PRÉSIDENT	A L'UNANIMITE
20260604 - 13	5.1.2	DÉTERMINATION DU NOMBRE DE VICE- PRÉSIDENTS ET COMPOSITION DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE DU CET DES 6 PIÈCES	A L'UNANIMITE
20260604 - 14	5.1.1	ÉLECTION DES VICE-PRÉSIDENTS	A L'UNANIMITE
20260604 - 15	7.1.2	APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025	A L'UNANIMITE
20260604 - 16	7.1.2	REPRISE DÉFINITIVE DES RÉSULTATS 2025 DU CFU 2025 AU BUDGT PRIMITIF 2026	A L'UNANIMITE

**SYNDICAT MIXTE DE LA REGION DE GRANDLIEU-MACHECOUL-LEGE
POUR L'EXPLOITATION ET LA GESTION DU C.E.T. DES "6 Pièces"**

DELIBERATION

Séance du 04 juin 2026

Date de la convocation du Comité syndical : 28/05/2026

Nombre de membres en exercice : 31

Nombre de membres présents : 22

Nombre de votants : 19

L'an deux mil vingt-six, le quatre juin à dix-huit heures, les Membres du Comité du Syndicat Mixte de la Région de Grand lieu-Machecoul-Légé pour l'Exploitation et la Gestion du Centre d'Enfouissement Technique des "6 Pièces" se sont réunis à la Communauté de communes Sud Retz Atlantique à Machecoul, sous la présidence de Jean-Marie BRUNETEAU, Président.

Etaient présents : M. Thierry GRASSINEAU, M. Jean-Marie BRUNETEAU, M. Florent VEILLON, M. Jean-Emmanuel CHARRIAU, M. Philippe BELLANGER, M. Anthony CHARRIAU *pour la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique* M. Jacky DROUET, M. Jérôme BLANCHARD, M. Denis DUGABELLE, M. Romain LEBLANC, M. Paul REGAUD *pour la Communauté d'Agglomération Pornic Agglo Pays de Retz*, Mme Christelle MARIA, M. Laurent FREMONT, M. Philippe AUBERT, M. Aymeric PÉROCHEAU, M. Yves MUSSET, M. Yves BACHELIER, M. Jean-René GOURAUD, M. Bernard COUDRIAU, *pour Grand Lieu Communauté*.

Etaient excusés : M. Christian GAUTHIER, M. Tom GUILBAUD, M. Régis BRUNEAU, Mme Virginie RENAUDINEAU, Mme Maryline AVERTY, *pour la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique* M. Bruneau CLAVIER, M. Michel AUDION, M. Jean-Yves LOUERAT, Mme Dorothée DENOUE, M. Gaëtan LÉAUTÉ, M. Samuel GOUY, *pour la Communauté d'Agglomération Pornic Agglo Pays de Retz*, M. Sébastien MICHAUD, M. Emmanuel CHEVALIER, M. Johann BOBLIN, M. Dominique GOBIN, M. Jean-Yves THOBY, *pour la Communauté de Communes de Grand Lieu*.

Assistaient également à la réunion : M. Jean-Luc PETIT-ROUX Directeur Général des Services de Sud Retz Atlantique, Mme Florence LIDUREAU, Directrice des Finances de Sud Retz Atlantique, M. Fabien COLLANGE Directeur des services Techniques de Sud Retz Atlantique, M. Simon FOURNIER gestionnaire de la commande publique de Sud Retz Atlantique, Mme Carole DÉCANIS assistante de Sud Retz Atlantique,

Elu secrétaire de séance : M. Florent VEILLON

OBJET : INSTALLATION DU COMITÉ SYNDICAL DU CET DES 6 PIÈCES

En vertu de l'article L.2122-8 du CGCT, la séance, au cours de laquelle il est procédé à l'élection du Président, est présidée par le plus âgé des membres du Comité syndical des 6 pièces.

Aussi il lui revient l'honneur de présider la présente séance pour l'élection du Président. Par ailleurs, elle informe l'assemblée qu'un secrétaire de séance doit être élu par l'assemblée. A cet effet, Monsieur Philippe BELLANGER est désigné par le Comité syndical des 6 pièces.

Les statuts du Syndicat des 6 Pièces ont fait l'objet d'une modification en 2020. La représentation de chaque Établissement de Coopération Intercommunal (EPCI) membre au sein du comité est établie de la façon suivante :

EPCI membres	Titulaires	Suppléants
Communauté de communes de Grand Lieu	10	10
Communauté de communes Sud Retz Atlantique	11	11
Communauté de communes Pornic Agglo Pays de Retz	10	10

Vu La délibération en date du 7 mai 2026 de Pornic Agglo Pays de Retz ayant désigné ses délégués au Comité syndical du CET des 6 pièces,

Vu La délibération n° 67 en date du 5 mai 2026 de la Communauté de communes Sud Retz Atlantique ayant désigné ses délégués au Comité syndical des 6 pièces,

Vu La délibération n° 244 400 438 en date du 5 mai 2026 de la Communauté de communes Grand Lieu Communauté ayant désigné ses délégués au Comité syndical des 6 pièces,

Monsieur Philippe BELLANGER, Président de séance, procède à l'installation des délégués des trois EPCI au Comité syndical du CET des 6 pièces.

Sont déclarés installés dans leurs fonctions de délégués au Comité des 6 pièces :

- Pour **Pornic Agglo Pays de RETZ**

Titulaires	Suppléants
Jacky DROUET	Daniel TISSIER
Bruno CLAVIER	Marc BENGHERBI
Jérôme BLANCHARD	Yves BLANCHARD
Michel AUDION	Yves TUAL
Jean-Yves LOUERAT	Serge ROUSSEAU
Dorothee DENOUE	Christian FERRE
Denis DUGABELLE	Alain BIRAUD
Romain LEBLANC	Arnaud YZIQUEL
Gaëtan LEAUTE	Paul REGAUD
Samuel GOUY	Jean-Louis GUINDRE

Yves BACHELIER	
Laurent FREMONT	Joël BARDY
Dominique GODIN	Jean-René GOURAUD
Yves MUSSET	Alain COULON
Sébastien MICHAUD	Didier GUIBERT

Après en avoir délibéré, les membres présents ou représentés lors de la séance du 4 juin 2026, ont voté à l'unanimité l'installation du Comité syndical des 6 pièces.

Le Secrétaire de séance,
Florent VEILLON



Le Président,
Jean-Marie BRUNETEAU



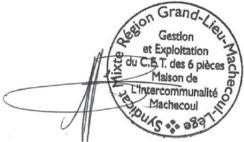

Pour la communauté de communes **Sud Retz Atlantique**,

Titulaires	Suppléants
Jean-Marie BRUNETEAU	Céline NAUD
Florent VEILLON	Jacky BRÉMENT
Christian GAUTHIER	Daniel GRAVOUIL
Thierry GRASSINEAU	Katell DELORME
Jean-Emmanuel CHARRIAU	Alain LEDUC
Tom GUILBAUD	Camille VAN ELSSEN
Régis BRUNEAU	Nicolas DRONET
Virginie RENAUDINEAU	Philippe CHIFFOLEAU
Maryline AVERTY	Adrien PROU
Philippe BELLANGER	Johnny BLAIN
Anthony CHARRIAU	Mickaël DERANGEON

Pour **Grand Lieu Communauté**,

Titulaires	Suppléants
Bernard COUDRIAU	Frédéric LAUNAY
Emmanuel CHEVALIER	Philippe AUBERT
Johann BOBLIN	Aymeric PÉROCHEAU
Jean-Yves THOBY	Patricia BLANCHET
Christelle MARIA	Myriam RECOUILLE

**Le Président,
Jean-Marie BRUNETEAU**



SYNDICAT MIXTE DE LA REGION DE GRANDLIEU-MACHECOUL-LEGE POUR L'EXPLOITATION ET LA GESTION DU C.E.T. DES "6 Pièces"
--

DELIBERATION

Séance du 04 juin 2026

Date de la convocation du Comité syndical : 28/05/2026

Nombre de membres en exercice : 31

Nombre de membres présents : 22

Nombre de votants : 19

L'an deux mil vingt-six, le quatre juin à dix-huit heures, les Membres du Comité du Syndicat Mixte de la Région de Grand lieu-Machecoul-Légé pour l'Exploitation et la Gestion du Centre d'Enfouissement Technique des "6 Pièces" se sont réunis à la Communauté de communes Sud Retz Atlantique à Machecoul, sous la présidence de Jean-Marie BRUNETEAU, Président.

Etaient présents : M. Thierry GRASSINEAU, M. Jean-Marie BRUNETEAU, M. Florent VEILLON, M. Jean-Emmanuel CHARRIAU, M. Philippe BELLANGER, M. Anthony CHARRIAU *pour la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique* M. Jacky DROUET, M. Jérôme BLANCHARD, M. Denis DUGABELLE, M. Romain LEBLANC, M. Paul REGAUD *pour la Communauté d'Agglomération Pornic Agglo Pays de Retz*, Mme Christelle MARIA, M. Laurent FREMONT, M. Philippe AUBERT, M. Aymeric PÉROCHEAU, M. Yves MUSSET, M. Yves BACHELIER, M. Jean-René GOURAUD, M. Bernard COUDRIAU, *pour Grand Lieu Communauté*.

Etaient excusés : M. Christian GAUTHIER, M. Tom GUILBAUD, M. Régis BRUNEAU, Mme Virginie RENAUDINEAU, Mme Maryline AVERTY, *pour la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique* M. Bruneau CLAVIER, M. Michel AUDION, M. Jean-Yves LOUERAT, Mme Dorothée DENOUE, M. Gaëtan LÉAUTÉ, M. Samuel GOUY, *pour la Communauté d'Agglomération Pornic Agglo Pays de Retz*, M. Sébastien MICHAUD, M. Emmanuel CHEVALIER, M. Johann BOBLIN, M. Dominique GOBIN, M. Jean-Yves THOBY, *pour la Communauté de Communes de Grand Lieu*.

Assistaient également à la réunion : M. Jean-Luc PETIT-ROUX Directeur Général des Services de Sud Retz Atlantique, Mme Florence LIDUREAU, Directrice des Finances de Sud Retz Atlantique, M. Fabien COLLANGE Directeur des services Techniques de Sud Retz Atlantique, M. Simon FOURNIER gestionnaire de la commande publique de Sud Retz Atlantique, Mme Carole DÉCANIS assistante de Sud Retz Atlantique,

Elu secrétaire de séance : M. Florent VEILLON

OBJET : ÉLECTION DU PRÉSIDENT

Vu les articles L.5211-2, L.5211-6, L.2122-7 et suivants du CGCT ;

Vu les résultats du scrutin relatifs à l'élection du Président du Comité syndical des 6 pièces tels que fixés dans au procès-verbal annexé à la présente délibération ;

Monsieur Philippe BELLANGER en sa qualité de Président de séance du Comité syndical des 6 pièces est donc amené à présider les opérations de vote relatives à l'élection du Président du Comité syndical des 6 pièces.

Il est procédé à l'appel à candidatures.

Monsieur Jean-Marie BRUNETEAU est candidat à la présidence du Comité syndical des 6 pièces.

Monsieur Philippe BELLANGER, Président de séance rappelle qu'en application de l'article L.2122-7 du CGCT relatif aux modalités d'élection du Président, applicable par renvoi de l'article L.5211-2 du CGCT, le président est élu au scrutin secret à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutins aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection est acquise à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrage, c'est le candidat le plus âgé qui est déclaré élu.

Il est procédé, dans ce cadre, et ces modalités aux opérations de vote dont les résultats figurent au procès-verbal annexé à la présente délibération.

Après le bon déroulement des opérations de vote et compte tenu des résultats du scrutin, 17 suffrages ont été exprimés en faveur de Mme Jean-Marie BRUNETEAU, avec 1 bulletin blanc et un bulletin nul a été comptabilisé.

Ainsi le Comité syndical des 6 pièces :

- **PROCLAME** Monsieur Jean-Marie BRUNETEAU Président du Comité syndical des 6 pièces et le déclare installé,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Le Secrétaire de séance,
Florent VEILLON



Le Président,
Jean-Marie BRUNETEAU



**Le Président,
Jean-Marie BRUNETEAU**



**SYNDICAT MIXTE DE LA REGION DE GRANDLIEU-MACHECOUL-LEGE
POUR L'EXPLOITATION ET LA GESTION DU C.E.T. DES "6 Pièces"**

DELIBERATION

Séance du 04 juin 2026

Date de la convocation du Comité syndical : 28/05/2026

Nombre de membres en exercice : 31

Nombre de membres présents : 22

Nombre de votants : 19

L'an deux mil vingt-six, le quatre juin à dix-huit heures, les Membres du Comité du Syndicat Mixte de la Région de Grand lieu-Machecoul-Légé pour l'Exploitation et la Gestion du Centre d'Enfouissement Technique des "6 Pièces" se sont réunis à la Communauté de communes Sud Retz Atlantique à Machecoul, sous la présidence de Jean-Marie BRUNETEAU, Président.

Etaient présents : M. Thierry GRASSINEAU, M. Jean-Marie BRUNETEAU, M. Florent VEILLON, M. Jean-Emmanuel CHARRIAU, M. Philippe BELLANGER, M. Anthony CHARRIAU *pour la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique* M. Jacky DROUET, M. Jérôme BLANCHARD, M. Denis DUGABELLE, M. Romain LEBLANC, M. Paul REGAUD *pour la Communauté d'Agglomération Pornic Agglo Pays de Retz*, Mme Christelle MARIA, M. Laurent FREMONT, M. Philippe AUBERT, M. Aymeric PÉROCHEAU, M. Yves MUSSET, M. Yves BACHELIER, M. Jean-René GOURAUD, M. Bernard COUDRIAU, *pour Grand Lieu Communauté*.

Etaient excusés : M. Christian GAUTHIER, M. Tom GUILBAUD, M. Régis BRUNEAU, Mme Virginie RENAUDINEAU, Mme Maryline AVERTY, *pour la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique* M. Bruneau CLAVIER, M. Michel AUDION, M. Jean-Yves LOUERAT, Mme Dorothée DENOUE, M. Gaëtan LÉAUTÉ, M. Samuel GOUY, *pour la Communauté d'Agglomération Pornic Agglo Pays de Retz*, M. Sébastien MICHAUD, M. Emmanuel CHEVALIER, M. Johann BOBLIN, M. Dominique GOBIN, M. Jean-Yves THOBY, *pour la Communauté de Communes de Grand Lieu*.

Assistaient également à la réunion : M. Jean-Luc PETIT-ROUX Directeur Général des Services de Sud Retz Atlantique, Mme Florence LIDUREAU, Directrice des Finances de Sud Retz Atlantique, M. Fabien COLLANGE Directeur des services Techniques de Sud Retz Atlantique, M. Simon FOURNIER gestionnaire de la commande publique de Sud Retz Atlantique, Mme Carole DÉCANIS assistante de Sud Retz Atlantique,

Elu secrétaire de séance : M. Florent VEILLON

OBJET : ADOPTION DU PROCES VERBAL DU 26 FÉVRIER 2026

Vu le procès-verbal de la séance du Comité syndical en date du 26 février 2026,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2121-15, applicable aux syndicats mixtes fermés, qui prévoit que le procès-verbal de chaque séance est arrêté au commencement de la séance suivante et approuvé par l'organe délibérant,

Après en avoir délibéré, les membres présents ou représentés lors de la séance du 04 juin 2026, à l'unanimité.

➤ **APPROUVENT** le procès-verbal de la séance du Comité syndical du 26 février 2026.

Le Secrétaire de Séance
Florent VEILLON

Le Président,
Jean-Marie BRUNETEAU

AR-Préfecture de Nantes

Acte certifié exécutoire

044-254402498-20260612-1-DE

Réception par le Préfet : 12-06-2026

Publication le : 12-06-2026



SYNDICAT MIXTE DE LA RÉGION DE GRAND LIEU- MACHECOUL- LEGÉ POUR L'EXPLOITATION DU CET DES 6 PIECES

PROCES — VERBAL

REUNION DU COMITE SYNDICAL

Jeudi 26 février 2026 à 18 h

L'an deux mil vingt-six, le vingt-six février à dix-huit heures, les Membres du Comité du Syndicat Mixte de la Région de Grand lieu-Machecoul-Légé pour l'Exploitation et la Gestion du Centre d'Enfouissement Technique des "6 Pièces" se sont réunis à la Maison de l'intercommunalité à Machecoul, sous la présidence de Daniel JACOT, Président.

Etaient présents : M. Daniel JACOT, M. Jean-Marie BRUNETEAU, M. Bernard PEROYS, Sylvie PLATEL, Mme Françoise BRISSON, Mme Valérie TRICHET, Mme Jacqueline BOSSIS, M. Alain PINABEL, M. Jean BARREAU, ***pour la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique*** M. Jacky DROUET, Mme Françoise RELANDEAU, Mme Aurélie GUITTENY, Mme Nathalie BOSSARD ***pour la Communauté d'Agglomération Pornic Agglo Pays de Retz*** M. Florent COQUET, M. Bernard COUDRIAU, M. Yves BACHELIER, M. Bernard GENDRONNEAU, M. Yves MUSSET ***pour Grand Lieu Communauté***.

Etaient excusés : M. Jean-Emmanuel CHARRIAU M. Thierry GRASSINEAU, M. Gérard LOUBENS, M. Laurent ROBIN, M. Yves BATARD, M. Éric MOIRAUD ***pour la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique*** Mme Edwige DU RUSQUEC, Jean-Yves LOUËRAT, Mme Virginie ROTHAI, M. Thierry RICCI, M. Franck SULPICE, M. Cédric BIDON, ***pour la Communauté d'Agglomération Pornic Agglo Pays de Retz***, M. Grégory CHAURAND, M. Julien GONDRIN, M. Bertrand MAINDRON, M. Bernard GUILLET, M. Joseph LANCREROT, Mme Brigitte BOUCHEZ, ***pour la Communauté de Communes de Grand Lieu***.

Assistaient également à la réunion : Mme Florence LIDUREAU, Directrice des Finances de Sud Retz Atlantique, M. Simon FOURNIER gestionnaire de la commande publique de Sud Retz Atlantique, Mme Carole DÉCANIS assistante de Sud Retz Atlantique,

Elu secrétaire de séance : M. Jacky DROUET

Sommaire

OBJET : ADOPTION DU PROCES VERBAL DU 12 FÉVRIER 2026.....	2
OBJET : REPRISE ANTICIPÉE DES RÉSULTATS 2025 DU CFU 2025 AU BUDGT PRIMITIF 2026	2
OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026	4
OBJET : PARTICIPATION DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES POUR L'ANNÉE 2026	6
OBJET : MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT MIXTES CET DES 6 PIECES	7

OBJET : ADOPTION DU PROCES VERBAL DU 12 FÉVRIER 2026

Présentation du dossier par monsieur le Président du Comité du Syndicat Mixte de la Région de Grand lieu-Machecoul-Légé pour l'Exploitation et la Gestion du Centre d'Enfouissement Technique des "6 Pièces"

Délibération 20260226 – 03 7.5.8

Vu le procès-verbal de la séance du Comité syndical du 10 avril 2025.

Après délibération, le Comité Syndical mixte de la région de Grand-Lieu – Machecoul –Légé pour la gestion du CET des 6 pièces à l'unanimité.

➤ **APPROUVENT** le procès-verbal de la séance du Comité syndical du 04 décembre 2025.

✍ **Décision : à l'unanimité**

OBJET : REPRISE ANTICIPÉE DES RÉSULTATS 2025 DU CFU 2025 AU BUDGT PRIMITIF 2026

Présentation du dossier par monsieur le Président du Comité du Syndicat Mixte de la Région de Grand Lieu-Machecoul-Légé pour l'Exploitation et la Gestion du Centre d'Enfouissement Technique des "6 Pièces"

Délibération 20260212 – 04 7.1.2

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2121-29 et L. 2311-1 et suivants,

Vu l'instruction M57 Vu l'avis de la Commission des finances,

Considérant que les résultats du budget sont repris et affectés par délibération de l'assemblée délibérante après constatation des résultats définitifs lors du vote du compte financier unique, Considérant toutefois qu'il est possible de procéder à la reprise anticipée des résultats sur la présentation d'un état de consommation et de réalisation des crédits de l'exercice 2025,

Considérant qu'il convient de constater et d'affecter les résultats du budget principal,

Monsieur le Président rappelle aux membres de l'assemblée délibérante que conformément aux articles L.2311-5, R.2311-11, R.2221-48-1, R.2221-90-1, R.2311-13, D.5217-12, D.5217-13 et D.5217-14 du Code général des collectivités territoriales, les résultats du budget sont affectés par délibération du Comité Syndical, après constatation des résultats définitifs lors du vote du compte financier unique.

Toutefois, il est possible de procéder à la reprise anticipée des résultats sur la présentation d'un état de consommation et de réalisation des crédits de l'exercice 2025 : soit un extrait du compte financier unique, soit le compte financier unique, soit une balance et un tableau des résultats au 31 décembre 2025.

Les comptes de l'exercice 2025 du budget principal font apparaître les résultats suivants :

1) Constat des résultats 2025

Section de fonctionnement

Recettes : 246 064.12 €

Dépenses : 235 152.55 €

Résultat 2025 : 10 911.57 €
Résultat antérieur : 114 963.61 €
Résultat de clôture 2025 : 125 875.18 €

Section d'investissement

Recettes : 117 229.05 €
Dépenses : 30 056.38 €
Résultat 2025 : 87 172.67 €
Résultat antérieur : 1 035 451.71 €
Résultat de clôture : 1 122 624.38 €

2) **Affectation des résultats**

Section de fonctionnement

Résultat de clôture : 125 875.18 €

Section d'investissement

Résultat de clôture : 1 122 624.38 €
Restes à réaliser recettes : +0 €
Restes à réaliser dépenses : - 29 943.62 €
Solde des restes à réaliser : 1 092 681.06 €
Besoin de financement : 0 €

Aussi, il est proposé aux membres du Conseil municipal de reprendre et d'affecter les soldes des résultats des sections de fonctionnement et d'investissement 2025 aux comptes 001 et 002 de la section de fonctionnement et d'investissement du budget primitif 2026.

Affectation anticipée de l'excédent de fonctionnement 2025 au budget 2026 :

125 875.18 € ⇒ compte 002 Excédent de fonctionnement reporté

Affectation de l'excédent d'investissement 2025 au budget 2026 :

1 092 681.06 € ⇒ compte 001 Excédent d'investissement reporté

Après en avoir délibéré, les membres présents ou représentés lors de la séance du 26 février 2026, à l'unanimité.

➤ **DECIDENT**

Article 1er :

- De constater et de reprendre par anticipation les résultats de l'exercice 2025 au budget primitif 2026.

Article 2 :

- D'affecter les résultats de l'exercice 2025, comme suit :

Section d'investissement

Excédent d'investissement reporté 001 (INV) : 1 092 681.06 €

Solde d'exécution de la section d'investissement reporté

Section de fonctionnement

Excédents de fonctionnement capitalisés 002 (FCT) : 125 875.18 €

Résultat de fonctionnement reporté

Le président précise que les comptes ne sont pas encore certifiés par la trésorerie, le vote du compte financier unique est donc reporté.

Afin de permettre l'adoption du budget primitif 2026, le comité syndical décide d'anticiper l'affectation provisoire du résultat 2025, dans l'attente de la validation définitive par la trésorerie.

👉 **Décision : à l'unanimité**

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

Présentation du dossier par monsieur le Président du Comité du Syndicat Mixte de la Région de Grand Lieu-Machecoul-Légé pour l'Exploitation et la Gestion du Centre d'Enfouissement Technique des "6 Pièces"

Délibération 20260212 – 05 7.1.2

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 202331207-014-7.1.2 du 7 décembre 2023 adoptant le règlement budgétaire et financier (RBF) au référentiel M57 du budget du Syndicat Mixte Grand Lieu Machecoul Legé,

Vu l'instruction comptable et budgétaire M57,

Vu l'affectation anticipée des résultats 2025 adopté lors du comité syndical du 26/02/2026,

Vu le budget primitif 2026 tel que présenté ci-dessous :

Il est proposé au Comité Syndical de procéder à l'étude et au vote du Budget Primitif 2026 du Syndicat Mixte du CET des « 6 Pièces » qui s'équilibre pour les 2 sections comme suit :

- Section d'investissement : **1 254 115.37 €**
- Section de fonctionnement : **372 300.72 €**

Considérant que dans le cadre de la fongibilité des crédits, la limite pour opérer les virements de chapitre à chapitre est à hauteur de 7,5%.

DEPENSES		
SECTION D'INVESTISSEMENT		
DEPENSES	BP 2025	Propositions 2026
20 - Immobilisations incorporelles	90 051,71	-
21 - Immobilisations corporelles	50 000,00	100 000,00
23 - Immobilisations en cours	1 016 500,00	1 154 115,37
TOTAL	1 156 551,71	1 254 115,37
SECTION D'INVESTISSEMENT		
DEPENSES	BP 2025	Propositions 2026
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	121 100,00	122 000,00
10 - Dotations, fonds divers et réserves	-	9 490,99
TOTAL	121 100,00	131 490,99
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement	1 035 451,71	1 122 624,38
TOTAL avec report exercice N-1	1 156 551,71	1 254 115,37

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
DEPENSES	BP 2025	Propositions 2026
011 - Charges à caractère général	194 489,33	205 000,72
012 - Charges de personnel et frais assimilés	20 000,00	20 000,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	121 100,00	122 000,00
65 - Autres charges de gestion courante	19 800,00	19 800,00
66 - Charges financières	5 000,00	5 000,00
67 - Charges spécifiques	500,00	500,00
TOTAL	360 889,33	372 300,72
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
RECETTES	BP 2025	Propositions 2026
74 - Dotations et participations	232 925,72	232 925,54
75 - Autres produits de gestion courante	13 000,00	13 500,00
TOTAL	245 925,72	246 425,54
002 - Résultat de fonctionnement reporté	114 963,61	125 875,18
TOTAL avec report exercice N-1	360 889,33	372 300,72

Sur proposition du Président,

Après en avoir délibéré, les membres présents ou représentés lors de la séance du 26 février 2026, à l'unanimité.

- **ADOPTENT** le Budget Primitif 2026,
- **VOTENT** le Budget Primitif 2026 au niveau du chapitre.

Le Président rappelle également que, dans le cadre de la **fongibilité des crédits**, des virements peuvent être opérés entre chapitres dans la limite de **7,5 %**.

Madame Florence LIDUREAU précise que :

- les **immobilisations corporelles (chapitre 21)** correspondent aux biens matériels amortissables liés aux installations du site,
- les **immobilisations incorporelles (chapitre 20)** concernent notamment les **études préalables ou prestations intellectuelles** pouvant être nécessaires.

Elle précise qu'aucune étude particulière n'est prévue pour l'année 2026, ce qui explique l'absence de crédits sur certaines lignes.

Certaines inscriptions budgétaires ont été réalisées **à titre prévisionnel afin d'assurer l'équilibre de la section d'investissement**, notamment en raison de l'excédent important résultant des amortissements.

Madame Florence LIDUREAU rappelle que cet excédent résulte en grande partie des **obligations d'amortissement imposées par l'administration financière**.

Monsieur le président retrace l'historique du site :

- le centre d'enfouissement a accueilli des déchets **jusqu'en 2009**,
- des **travaux importants de dépollution et de mise en sécurité** ont ensuite été réalisés,
- ces travaux comprenaient notamment l'installation d'une **torchère pour les gaz** ainsi que des équipements destinés au **traitement des lixiviats**.

Dans un premier temps, ces investissements n'avaient pas été amortis.

Par la suite, l'administration financière a rappelé l'obligation d'amortir ces installations, ce qui a conduit à inscrire **des amortissements importants sur plusieurs années**.

Ces amortissements alimentent progressivement la section d'investissement et expliquent le niveau actuel de l'excédent.

Plusieurs pistes de réflexion sont évoquées concernant l'utilisation future de cet excédent, notamment dans le cadre de projets liés au site ou d'éventuelles évolutions des compétences du syndicat.

Ces questions pourront être examinées lors de la prochaine mandature.

👉 **Décision : à l'unanimité**

OBJET : PARTICIPATION DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES POUR L'ANNÉE 2026

Présentation du dossier par monsieur le Président du Comité du Syndicat Mixte de la Région de Grand Lieu-Machecoul-Légé pour l'Exploitation et la Gestion du Centre d'Enfouissement Technique des "6 Pièces"

Délibération 20260212 – 06 7.6.3

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L. 5721-2 et L. 5722-1 ;
Vu les articles L. 1612-1 et suivants du CGCT relatifs aux règles budgétaires ;
Vu les statuts du syndicat mixte ;

Considérant la modification du périmètre intercommunal ;

Considérant le retrait de la Commune de Villeneuve en Retz de la Communes Sud Retz Atlantique au 31 décembre 2019 et son intégration à Pornic Agglo Pays de Retz à compter du 1^{er} janvier 2020 ;

Considérant la répartition applicable aux participations après modification des périmètres de Sud Retz Atlantique et de Pornic Agglo Pays de Retz ;

Considérant la proposition de maintenir en 2026 le montant global des participations des communautés de communes adhérentes à 232 925,72 € ;

Le montant des participations 2026 s'établit comme suit :

<i>CC Sud Retz Atlantique (35 %)</i>	<i>81 524,00 €</i>
<i>Grand Lieu Communauté (47 %)</i>	<i>109 475,09 €</i>
<i>Pornic Agglo Pays de Retz (18 %)</i>	<i>41 926,63 €</i>

Après en avoir délibéré, les membres présents ou représentés lors de la séance du 26 février 2026, à l'unanimité.

- **APPROUVENT** le montant des participations des Communautés pour l'année 2026 comme présenté,
- **AUTORISENT** le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

Monsieur le Président rappelle que la participation des communautés de communes est calculée selon une répartition historique basée sur les tonnages de déchets déposés sur le site.

↪ **Décision : à l'unanimité**

OBJET : MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT MIXTES CET DES 6 PIECES

Présentation du dossier par monsieur le Président du Comité du Syndicat Mixte de la Région de Grand Lieu-Machecoul-Légé pour l'Exploitation et la Gestion du Centre d'Enfouissement Technique des "6 Pièces"

Délibération 20260212 – 07 5.7.5

Vu l'article L.5211-20 du Code Général des Collectivités territoriales relatif aux modifications statutaires ;

Vu l'arrêté préfectoral de Loire-Atlantique du 9 novembre 2016 portant fusion des Communautés de communes de Pornic et de Cœur Pays de Retz au 1^{er} janvier 2017 ;

Vu l'arrêté préfectoral de Loire-Atlantique du 14 novembre 2016 portant fusion des Communautés de communes de Loire-Atlantique Méridionale et de la région de Machecoul au 1^{er} janvier 2017 ;

Vu l'arrêté préfectoral de Loire-Atlantique du 22 mars 2019 modifié portant retrait de la commune de Villeneuve-en-Retz de la communauté de communes Sud Retz Atlantique au 31 décembre 2019 ;

Vu l'arrêté préfectoral de Loire-Atlantique du 7 juin 2019 portant adhésion de la commune de Villeneuve-en-Retz de la communauté d'agglomération Pornic agglo Pays de Retz à compter du 1^{er} janvier 2020 ;

Vu le courrier de la Préfecture de Loire-Atlantique en date du 2 juillet 2019 portant sur les

conséquences du retrait-adhésion de Villeneuve-en-Retz sur les syndicats mixtes dont la CC SRA et la CC Pornic Agglo Pays de Retz sont membres ;

Vu le projet de statuts annexé à cette délibération ;

M. le Président expose :

Les statuts du syndicat n'ont pas fait l'objet de modification depuis la fusion, au 1^{er} janvier 2017, des Communautés de Communes de la région de Machecoul et Loire Atlantique Méridionale – désormais **Communauté de Communes Sud Retz Atlantique** et de la Communauté de Communes Cœur Pays de Retz avec la Communauté de communes de Pornic – désormais **Communauté d'Agglomération Pornic Agglo Pays de Retz**.

M. Le président propose de modifier les statuts comme suit :

L'article 1 : Le syndicat mixte dénommé : « **syndicat mixte de la Région de Grand Lieu-Machecoul-Légé pour l'exploitation et la gestion du Centre d'Enfouissement Techniques des Six Pièces** » est composé de :

- ↳ la Communauté de Communes de Grand-Lieu (pour l'intégralité de ses communes membres)
- ↳ la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique (pour l'intégralité de ses communes membres)
- ↳ la Communauté d'agglomération Pornic Agglo Pays de Retz (pour ses communes de l'ex-communauté de communes Cœur Pays de Retz ainsi que la commune de Villeneuve-en-Retz)

L'article 2 Le Syndicat est administré par un Comité composé comme suit :

EPCI membres	Titulaires	Suppléants
Communauté de Communes de Grand Lieu	4	4
Communauté de Communes Sud Retz Atlantique	4	4
Communauté de d'Agglomération Pornic Agglo Pays de Retz	4	4

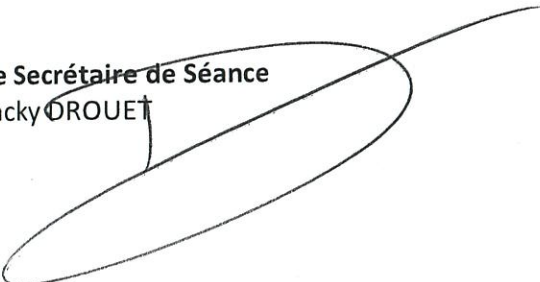
L'article 3 Le Syndicat est administré par un bureau composé du Président, de deux Vice-Présidents et de trois administrés.

Après en avoir délibéré, les membres présents ou représentés lors de la séance du 26 février 2026, à l'unanimité.

- **ADOPTENT** les modifications statutaires telles que présentées ci-dessus et le projet de statuts annexé à la présente délibération ;
- **DEMANDENT** à Monsieur le Président de notifier cette délibération, accompagnée du projet de statuts, aux 3 membres du Syndicat, afin qu'ils se prononcent sur les modifications statutaires dans un délai de 3 mois ;
- **AUTORISENT** Monsieur le Président à signer toutes les pièces nécessaires relatives à la bonne exécution de cette décision.

↪ **Décision : à l'unanimité**

Le Secrétaire de Séance
Jacky DROUET



Le Président
Daniel JACOT



AR-Préfecture de Nantes

044-254402498-20260612-1-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 12-06-2026

Publication le : 12-06-2026

**Le Président,
Jean-Marie BRUNETEAU**



SYNDICAT MIXTE DE LA REGION DE GRANDLIEU-MACHECOUL-LEGE POUR L'EXPLOITATION ET LA GESTION DU C.E.T. DES "6 Pièces"

DELIBERATION

Séance du 04 juin 2026

Date de la convocation du Comité syndical : 28/05/2026

Nombre de membres en exercice : 31

Nombre de membres présents : 22

Nombre de votants : 19

L'an deux mil vingt-six, le quatre juin à dix-huit heures, les Membres du Comité du Syndicat Mixte de la Région de Grand lieu-Machecoul-Légé pour l'Exploitation et la Gestion du Centre d'Enfouissement Technique des "6 Pièces" se sont réunis à la Communauté de communes Sud Retz Atlantique à Machecoul, sous la présidence de Jean-Marie BRUNETEAU, Président.

Etaient présents : M. Thierry GRASSINEAU, M. Jean-Marie BRUNETEAU, M. Florent VEILLON, M. Jean-Emmanuel CHARRIAU, M. Philippe BELLANGER, M. Anthony CHARRIAU *pour la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique* M. Jacky DROUET, M. Jérôme BLANCHARD, M. Denis DUGABELLE, M. Romain LEBLANC, M. Paul REGAUD *pour la Communauté d'Agglomération Pornic Agglo Pays de Retz*, Mme Christelle MARIA, M. Laurent FREMONT, M. Philippe AUBERT, M. Aymeric PÉROCHEAU, M. Yves MUSSET, M. Yves BACHELIER, M. Jean-René GOURAUD, M. Bernard COUDRIAU, *pour Grand Lieu Communauté*.

Etaient excusés : M. Christian GAUTHIER, M. Tom GUILBAUD, M. Régis BRUNEAU, Mme Virginie RENAUDINEAU, Mme Maryline AVERTY, *pour la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique* M. Bruneau CLAVIER, M. Michel AUDION, M. Jean-Yves LOUERAT, Mme Dorothée DENOUE, M. Gaëtan LÉAUTÉ, M. Samuel GOUY, *pour la Communauté d'Agglomération Pornic Agglo Pays de Retz*, M. Sébastien MICHAUD, M. Emmanuel CHEVALIER, M. Johann BOBLIN, M. Dominique GOBIN, M. Jean-Yves THOBY, *pour la Communauté de Communes de Grand Lieu*.

Assistaient également à la réunion : M. Jean-Luc PETIT-ROUX Directeur Général des Services de Sud Retz Atlantique, Mme Florence LIDUREAU, Directrice des Finances de Sud Retz Atlantique, M. Fabien COLLANGE Directeur des services Techniques de Sud Retz Atlantique, M. Simon FOURNIER gestionnaire de la commande publique de Sud Retz Atlantique, Mme Carole DÉCANIS assistante de Sud Retz Atlantique,

Elu secrétaire de séance : M. Florent VEILLON

OBJET : DÉLÉGATION DE POUVOIR DU COMITÉ SYNDICAL A MONSIEUR LE PRÉSIDENT

Vu l'article L5211-10 du Code général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération 20170303 – 010 541 délégation de pouvoir du Comité syndical au Président,

Vu la délibération 20241024 – 18 5.7.8 modifications de délégation de pouvoir du Comité syndical au Président,

Monsieur le Président rappelle l'article L. 5211-10 du Code général des Collectivités Territoriales (CGCT) qui prévoit que « le Président, les vice-Présidents ayant reçu délégation ou le Bureau dans son ensemble » peuvent recevoir délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant à l'exception :

1. Du vote du budget, de l'institution et de la fixation des taux ou tarifs des taxes ou redevances ;

2. De l'approbation du compte administratif ;
3. Des dispositions à caractère budgétaire prises par un Établissement Public de Coopération Intercommunale à la suite d'une mise en demeure intervenue en application de l'article L.1612-15 ;
4. Des décisions relatives aux modifications des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale ;
5. De l'adhésion de l'établissement à un établissement public ;
6. De la délégation de la gestion d'un service public ;
7. Des dispositions portant orientation en matière d'aménagement de l'espace communautaire, d'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire et de politique de la ville.

Afin de faciliter le fonctionnement du Comité syndical, il est possible d'utiliser cette faculté prévue par le CGCT et ce, pendant toute la durée du mandat.

Conformément aux dispositions du Code général des Collectivités Territoriales, le Président doit rendre compte, à chacune des réunions obligatoires, des décisions prises dans le cadre des délégations consenties.

Considérant qu'il convient au Comité syndical des 6 pièces de définir l'étendue des délégations consenties à Monsieur le Président,

Entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré, le Comité syndical des 6 pièces, à l'unanimité,

- **DECIDE** que le **Président** est chargé, pour la durée de son mandat de prendre toute décision concernant :
 - ✓ La préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés d'un montant inférieur à 90 000 euros HT et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
 - ✓ Procéder à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations de gestion active de la dette, hors contrat de couverture de risque de taux et passer les actes nécessaires (conventions et avenants) dans la limite des inscriptions budgétaires,
 - ✓ Conclure en qualité de bailleur ou de preneur, toute promesse de bail, tout bail, toute convention d'occupation, de mise à disposition du domaine public ou du domaine privé et les avenants correspondants dont la durée n'excède pas douze ans et approuver les conditions de rémunération des intermédiaires,
 - ✓ L'acceptation des dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges,
 - ✓ De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice, architectes, notaires, experts et géomètres experts,
 - ✓ De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules ou matériels du Syndicat Mixte et d'accepter les indemnités de sinistres

de la part des compagnies d'assurance.

- ✓ Précise que l'ensemble des décisions prises en application de l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales peuvent être signées par un délégué syndical membre du Bureau du Syndicat Mixte de la région de Grand-Lieu – Machecoul-Légé pour l'exploitation et la gestion du C.E.T des « 6 pièces » agissant par délégation du Président dans les conditions fixées à l'article L 2122-18,
 - ✓ Précise que conformément à l'article L 2122-17 du code général des collectivités territoriales, en cas d'absence ou d'indisponibilité du Président, les délégations ci-dessus énumérées sont exercées par les Vice-présidents du syndicat du C.E.T. des « 6 pièces » dans l'ordre des nominations.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toute pièce relative à ces dossiers.

Le Secrétaire de séance,
Florent VEILLON



Le Président,
Jean-Marie BRUNETEAU



**Le Président,
Jean-Marie BRUNETEAU**

AR-Préfecture de Nantes

044-254402498-20260611-4-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 11-06-2026

Publication le : 12-06-2026



**SYNDICAT MIXTE DE LA RÉGION DE GRANDLIEU-MACHECOUL-LEGE
POUR L'EXPLOITATION ET LA GESTION DU C.E.T. DES "6 Pièces"**

DELIBERATION

Séance du 04 juin 2026

Date de la convocation du Comité syndical : 28/05/2026

Nombre de membres en exercice : 31

Nombre de membres présents : 22

Nombre de votants : 19

L'an deux mil vingt-six, le quatre juin à dix-huit heures, les Membres du Comité du Syndicat Mixte de la Région de Grand lieu-Machecoul-Légé pour l'Exploitation et la Gestion du Centre d'Enfouissement Technique des "6 Pièces" se sont réunis à la Communauté de communes Sud Retz Atlantique à Machecoul, sous la présidence de Jean-Marie BRUNETEAU, Président.

Etaient présents : M. Thierry GRASSINEAU, M. Jean-Marie BRUNETEAU, M. Florent VEILLON, M. Jean-Emmanuel CHARRIAU, M. Philippe BELLANGER, M. Anthony CHARRIAU ***pour la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique*** M. Jacky DROUET, M. Jérôme BLANCHARD, M. Denis DUGABELLE, M. Romain LEBLANC, M. Paul REGAUD ***pour la Communauté d'Agglomération Pornic Agglo Pays de Retz***, Mme Christelle MARIA, M. Laurent FREMONT, M. Philippe AUBERT, M. Aymeric PÉROCHEAU, M. Yves MUSSET, M. Yves BACHELIER, M. Jean-René GOURAUD, M. Bernard COUDRIAU, ***pour Grand Lieu Communauté.***

Etaient excusés : M. Christian GAUTHIER, M. Tom GUILBAUD, M. Régis BRUNEAU, Mme Virginie RENAUDINEAU, Mme Maryline AVERTY, ***pour la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique*** M. Bruneau CLAVIER, M. Michel AUDION, M. Jean-Yves LOUERAT, Mme Dorothée DENOUE, M. Gaëtan LÉAUTÉ, M. Samuel GOUY, ***pour la Communauté d'Agglomération Pornic Agglo Pays de Retz***, M. Sébastien MICHAUD, M. Emmanuel CHEVALIER, M. Johann BOBLIN, M. Dominique GOBIN, M. Jean-Yves THOBY, ***pour la Communauté de Communes de Grand Lieu.***

Assistaient également à la réunion : M. Jean-Luc PETIT-ROUX Directeur Général des Services de Sud Retz Atlantique, Mme Florence LIDUREAU, Directrice des Finances de Sud Retz Atlantique, M. Fabien COLLANGE Directeur des services Techniques de Sud Retz Atlantique, M. Simon FOURNIER gestionnaire de la commande publique de Sud Retz Atlantique, Mme Carole DÉCANIS assistante de Sud Retz Atlantique,

Elu secrétaire de séance : M. Florent VEILLON

OBJET : DÉTERMINATION DU NOMBRE DE VICE-PRÉSIDENTS ET COMPOSITION DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE DU CET DES 6 PIÈCES

Le Comité syndical du Syndicat mixte du CET des 6 Pièces,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.5211-1, L.5211-2, L.5211-10 et L.5711-1 ;

Vu les statuts du Syndicat mixte du CET des 6 Pièces, et notamment leur article 6 relatif à la composition du Bureau ;

Considérant que, conformément aux dispositions de l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales, le Bureau du syndicat est composé du Président, d'un ou plusieurs vice-Présidents et, éventuellement, d'un ou plusieurs autres membres ;

Considérant qu'en application de l'article 6 des statuts du Syndicat mixte du CET des 6 Pièces, le Bureau est composé de douze membres titulaires, comprenant le Président, les vice-Présidents et les autres membres élus par le Comité syndical ;

Considérant que, conformément aux dispositions de l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales, le nombre de Vice-présidents est déterminé par l'organe délibérant sans pouvoir excéder 20 % de l'effectif total de celui-ci, arrondi à l'entier supérieur, ni dépasser quinze vice-Présidents ;

Considérant que, pour un comité syndical composé de 30 membres, le nombre maximal de vice-Présidents est fixé à six ;

Considérant toutefois que l'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de Vice-présidents supérieur, sans pouvoir excéder 30 % de son effectif total, soit neuf vice-Présidents ;

Après en avoir délibéré, les membres présents ou représentés lors de la séance du 04 juin 2026, à l'unanimité.

- **FIXENT** à deux le nombre de vice-Présidents du Syndicat mixte du CET des 6 Pièces,
- **PRÉCISENT** que le Bureau sera composé de trois membres titulaires ,
- **AUTORISENT** le Président du Syndicat mixte du CET des 6 Pièces à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Le Secrétaire de séance,
Florent VEILLON



Le Président,
Jean-Marie BRUNETEAU



**Le Président,
Jean-Marie BRUNETEAU**



DÉPARTEMENT

Loire-Atlantique

ARRONDISSEMENT

Nantes

Effectif légal
du Comité syndical

31

Nombre de conseillers en exercice

31

SYNDICAT MIXTE FERMÉ : SYNDICAT MIXTE
RÉGION GRAND LIEU-MACHECOUL-LEGÉ
Gestion et exploitation du C.E.T. des 6 PIÈCES

PROCÈS-VERBAL

DE L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT ET DES VICE-PRÉSIDENTS

L'an deux mille vingt-six, le 4 juin à dix-huit heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L.5211-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le Comité syndical mixte des 6 pièces.

Étaient présents les délégués syndicaux suivants (indiquer les nom et prénom d'un conseiller par case) :

GRASSINEAU Thierry	BRUNETEAU Jean-Marie	VEILLON Florent
CHARRIAU Anthony	BELLANGER Philippe	CHARRIAU Jean-Emmanuel
DROUET Jacky	BLANCHARD Jérôme	DUGABELLE Denis
Christelle MARIA	REGAUD Paul	LEBLANC Romain
FREMONT Laurent	AUBERT Philippe	PÉROCHEAU Aymeric
GOURAUD Jean-René	BACHELIER Yves	MUSSET Yves
COUDRIAU Bernard	DELORME Katell	LEDUC Alain
BLANCHET Patricia		

Absents : GAUTHIER Christian, GUILBAUD Tom, BRUNEAU Régis, RENAUDINEAU Virginie, AVERTY Maryline, CLAVIER Bruneau, AUDION Michel, LOUERAT Jean-Yves, DENOUE Dorothee, LÉAUTÉ Gaëtan, GOUY Samuel, MICHAUD Sébastien, CHEVALIER Emmanuel, BOBLIN Johann, GOBIN Dominique, THOBY Jean-Yves.

1. Installation des délégués syndicaux

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BELLANGER, délégué syndical le plus âgé (en application de l'article L. 5211-9 du CGCT), qui a déclaré les membres du comité syndical cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

Monsieur Florent VEILLON a été désigné en qualité de secrétaire par le Comité syndical (art. L. 2121-15 du CGCT).

2. Élection du président

2.1. Présidence de l'assemblée

Le plus âgé des membres présents du Comité syndical a pris la présidence de l'assemblée (art. L. 2122-8 du CGCT). Il a procédé à l'appel nominal des membres du Comité syndical, a dénombré 22 délégués présents et a constaté que la condition de quorum posée au premier alinéa de l'article 10 de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 était remplie¹.

Il a ensuite invité le Comité syndical à procéder à l'élection du président. Il a rappelé qu'en application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT, le président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du Comité syndical.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

2.2. Constitution du bureau :

Le Comité syndical a désigné deux assesseurs : M. Aymeric PÉROCHEAU et M. Anthony CHARRIAU et un secrétaire M. Florent VEILLON.

2.3. Déroulement de chaque tour de scrutin

Chaque délégué syndical, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au Président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par le Comité syndical. Le Président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe que le délégué syndical a déposée lui-même dans l'urne ou le réceptacle prévu à cet effet. Le nombre des délégués qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier délégué, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau en application de l'article L. 66 du code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion.

Ces bulletins et enveloppes ont été annexés les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins, le tout placé dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné.

Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un des deux premiers tours de scrutin, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.

2.4. Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	19
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	1
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	1
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]	17
f. Majorité absolue ²	9

¹ Tiers des membres en exercice de l'organe délibérant, présent ou représenté ; ou nouvelle convocation sans condition de quorum.

² La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Jean-Marie BRUNETEAU	17	dix-sept

2.7. Proclamation de l'élection du Président

M. Jean-Marie BRUNETEAU a été proclamé président et a été immédiatement installé.

3. Élection des Vice-présidents

Sous la présidence de M. Jean-Marie BRUNETEAU élu président (ou son remplaçant en application de l'article L. 2122-17 du CGCT), le Comité syndical a été invité à procéder à l'élection des vice-Présidents. Il a été rappelé que les vice-Présidents sont élus selon les mêmes modalités que le Président (art. L. 2122-4, L. 2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT).

Le Président a indiqué qu'en vertu de l'article L.5211-10 du CGCT, le nombre des vice-Présidents est librement déterminé par l'organe délibérant sans que ce nombre puisse être supérieur à 20%, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant ni excéder quinze vice-présidents.

Si en application de cette dernière règle le nombre de vice-Présidents est fixé à moins de quatre, ce nombre peut toutefois être porté à quatre.

Il est rappelé que l'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de vice-présidents supérieur à 20% de l'effectif, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de quinze ou, s'il s'agit d'une métropole, de vingt.

Le président a rappelé qu'en application de la délibération 20200710-055, le syndicat disposait, à ce jour, de 3 vice-Présidents.

Au vu de ces éléments, le Comité syndical a fixé à 2 le nombre des vice-Présidents du Comité syndical des 6 pièces.

3.1. Élection du premier Vice-président

3.1.1. Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	19
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	0
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]	19
f. Majorité absolue ⁴	10

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Bernard COUDRIAU	19	dix-neuf

3.1.4. Proclamation de l'élection du premier vice-président

M. Bernard COUDRIAU a été proclamé premier vice-Président et immédiatement installé.

3.2. Élection du deuxième vice-Président

3.2.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 1
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 0
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 19
- f. Majorité absolue ⁴ 10

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Jacky DROUET	19	dix-neuf

3.2.4. Proclamation de l'élection du deuxième Vice-président

M. Jacky DROUET a été proclamée deuxième vice-Président et immédiatement installé.

4. Observations et réclamations ³

.....

.....

.....

.....

³ Si les observations et réclamations sont trop longues pour être consignées dans cet espace, elles sont rédigées sur une feuille annexe, signée et paraphée par les membres du bureau, qui est jointe au procès-verbal. Mention de cette annexion est faite au bas du paragraphe « Observations et réclamations ».

5. Clôture du procès-verbal

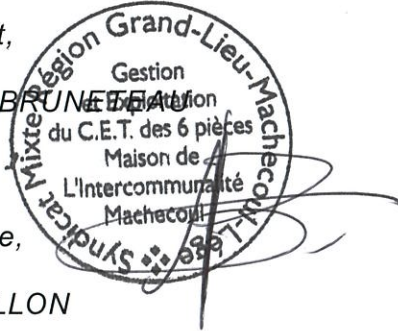
Le présent procès-verbal, dressé et clos, le 05 juin, à dix-neuf heures et quarante minutes, en double exemplaire ⁴ a été, après lecture, signé par le Président, le Délégué le plus âgé, les assesseurs et le secrétaire.

Le président,

Jean-Marie BRUNEAU

Le secrétaire,

Florent VEILLON



Le conseiller communautaire le plus âgé,

Philippe BELLANGER

Les assesseurs,

Aymeric PEROCHEAU

Anthony CHARRIAU

⁴ Le premier exemplaire du procès-verbal est conservé au secrétariat de la communauté avec un exemplaire de la feuille de proclamation. Le second exemplaire doit être aussitôt transmis, avec toutes les autres pièces annexées, au représentant de l'État.

Le Président,
Jean-Marie BRUNETEAU

AR-Préfecture de Nantes

Acte certifié exécutoire

044-254402498-20260611-3-DE

Réception par le préfet : 11-06-2026

Publication le : 12-06-2026



ÉLECTION DU PRÉSIDENT, DES VICE-PRÉSIDENTS et AUTRES MEMBRES DU BUREAU

FEUILLE DE PROCLAMATION annexée au procès-verbal de l'élection

NOM ET PRÉNOM DES ÉLUS

Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Fonction ¹	Suffrages obtenus par le candidat (en chiffres)
M	Jean-Marie BRUNETEAU	07/05/1962	Président	17
M	Bernard COUDRIAU	1/03/1957	Premier vice-président	19
M	Jacky DROUET	0/02/1978	Deuxième vice- président	19

Fait à Machecoul-Saint-Même, le 05 mai 2026

*Le président
(ou son remplaçant),*

*Le délégué
le plus âgé,*

Les assesseurs,

Jean – Marie BRUNETEAU

Philippe BELLANGER

Aymeric PEROCHEAU



Anthony CHARRIAU

**Le Président,
Jean-Marie BRUNETEAU**

¹ AR - Préfecture de Nantes
Préciser : président ou vice-président (indiquer le numéro d'ordre du vice-président)



**SYNDICAT MIXTE DE LA REGION DE GRANDLIEU-MACHECOUL-LEGE
POUR L'EXPLOITATION ET LA GESTION DU C.E.T. DES "6 Pièces"**

DELIBERATION

Séance du 04 juin 2026

Date de la convocation du Comité syndical : 28/05/2026

Nombre de membres en exercice : 31

Nombre de membres présents : 22

Nombre de votants : 19

L'an deux mil vingt-six, le quatre juin à dix-huit heures, les Membres du Comité du Syndicat Mixte de la Région de Grand lieu-Machecoul-Légé pour l'Exploitation et la Gestion du Centre d'Enfouissement Technique des "6 Pièces" se sont réunis à la Communauté de communes Sud Retz Atlantique à Machecoul, sous la présidence de Jean-Marie BRUNETEAU, Président.

Etaient présents : M. Thierry GRASSINEAU, M. Jean-Marie BRUNETEAU, M. Florent VEILLON, M. Jean-Emmanuel CHARRIAU, M. Philippe BELLANGER, M. Anthony CHARRIAU *pour la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique* M. Jacky DROUET, M. Jérôme BLANCHARD, M. Denis DUGABELLE, M. Romain LEBLANC, M. Paul REGAUD *pour la Communauté d'Agglomération Pornic Agglo Pays de Retz*, Mme Christelle MARIA, M. Laurent FREMONT, M. Philippe AUBERT, M. Aymeric PÉROCHEAU, M. Yves MUSSET, M. Yves BACHELIER, M. Jean-René GOURAUD, M. Bernard COUDRIAU, *pour Grand Lieu Communauté*.

Etaient excusés : M. Christian GAUTHIER, M. Tom GUILBAUD, M. Régis BRUNEAU, Mme Virginie RENAUDINEAU, Mme Maryline AVERTY, *pour la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique* M. Bruneau CLAVIER, M. Michel AUDION, M. Jean-Yves LOUERAT, Mme Dorothée DENOUE, M. Gaëtan LÉAUTÉ, M. Samuel GOUY, *pour la Communauté d'Agglomération Pornic Agglo Pays de Retz*, M. Sébastien MICHAUD, M. Emmanuel CHEVALIER, M. Johann BOBLIN, M. Dominique GOBIN, M. Jean-Yves THOBY, *pour la Communauté de Communes de Grand Lieu*.

Assistaient également à la réunion : M. Jean-Luc PETIT-ROUX Directeur Général des Services de Sud Retz Atlantique, Mme Florence LIDUREAU, Directrice des Finances de Sud Retz Atlantique, M. Fabien COLLANGE Directeur des services Techniques de Sud Retz Atlantique, M. Simon FOURNIER gestionnaire de la commande publique de Sud Retz Atlantique, Mme Carole DÉCANIS assistante de Sud Retz Atlantique,

Elu secrétaire de séance : M. Florent VEILLON

OBJET : ÉLECTION DES VICE-PRÉSIDENTS

Vu les articles L.5211-2, L.5211-6, L.5211-10 du Code Général de la fonction publique Territoriale,

Vu les résultats du scrutin relatifs à l'élection des vice-Présidents du syndicat mixte des 6 pièces tels que fixés au procès-verbal annexé à la présente délibération,

Le Président du Comité syndical des 6 pièces rappelle que les vice-Présidents et, le cas échéant, les autres membres du bureau sont élus par le Comité syndical des 6 pièces au scrutin secret uninominal à la majorité absolue.

Si après deux tours de scrutin aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection est acquise à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrage, c'est le candidat le plus âgé qui est déclaré élu.

Il convient donc de procéder successivement à l'élection de chacun des membres du Bureau, et en l'occurrence, des vice-Présidents, au scrutin uninominal à trois tours et donc de procéder à une élection poste par poste.

Il est procédé, dans ce cadre-là et selon ces modalités, scrutin uninominal à trois tours, aux opérations de vote, dont les résultats figurent en annexe au procès-verbal d'élection.

A l'issue des opérations électorales, il ressort, eu égard à 2 le nombre de vice-Présidents librement fixé par le Comité syndical des 6 pièces.

LE COMITÉ

Après le bon déroulé des opérations de vote et compte tenu des résultats du scrutin, comptabilise :

Pour le poste de 1er Vice-président : M. Bernard COUDRIAU

1er tour de scrutin a obtenu : **19 voix**

Pour le poste de 2^{ème} Vice-président : M. Jacky DROUET

1er tour de scrutin a obtenu : **19 voix**

Les membres présents ou représentés lors de la séance du 15 avril 2026, à l'unanimité

➤ PROCLAMENT

Monsieur Bernard COUDRIAU en qualité de 1^{er} Vice-Président ;

Monsieur M. Jacky DROUET en qualité de 2^{ème} Vice-Président ;

- **INSTALLENT** lesdits délégués syndicaux élus en qualité de vice-Président dans l'ordre du tableau tel que susvisé,
- **AUTORISENT** Monsieur le Président à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Le Secrétaire de séance,
Florent VEILLON



Le Président,
Jean-Marie BRUNETEAU



**Le Président,
Jean-Marie BRUNETEAU**



DÉPARTEMENT

Loire-Atlantique

ARRONDISSEMENT

Nantes

Effectif légal
du Comité syndical

31

Nombre de conseillers en exercice

31

SYNDICAT MIXTE FERMÉ : SYNDICAT MIXTE
RÉGION GRAND LIEU-MACHECOUL-LEGÉ
Gestion et exploitation du C.E.T. des 6 PIÈCES

PROCÈS-VERBAL

DE L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT ET DES VICE-PRÉSIDENTS

L'an deux mille vingt-six, le 4 juin à dix-huit heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L.5211-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le Comité syndical mixte des 6 pièces.

Étaient présents les délégués syndicaux suivants (indiquer les nom et prénom d'un conseiller par case) :

GRASSINEAU Thierry	BRUNETEAU Jean-Marie	VEILLON Florent
CHARRIAU Anthony	BELLANGER Philippe	CHARRIAU Jean-Emmanuel
DROUET Jacky	BLANCHARD Jérôme	DUGABELLE Denis
Christelle MARIA	REGAUD Paul	LEBLANC Romain
FREMONT Laurent	AUBERT Philippe	PÉROCHEAU Aymeric
GOURAUD Jean-René	BACHELIER Yves	MUSSET Yves
COUDRIAU Bernard	DELORME Katell	LEDUC Alain
BLANCHET Patricia		

Absents : GAUTHIER Christian, GUILBAUD Tom, BRUNEAU Régis, RENAUDINEAU Virginie, AVERTY Maryline, CLAVIER Bruneau, AUDION Michel, LOUERAT Jean-Yves, DENOUE Dorothee, LÉAUTÉ Gaëtan, GOUY Samuel, MICHAUD Sébastien, CHEVALIER Emmanuel, BOBLIN Johann, GOBIN Dominique, THOBY Jean-Yves.

1. Installation des délégués syndicaux

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BELLANGER, délégué syndical le plus âgé (en application de l'article L. 5211-9 du CGCT), qui a déclaré les membres du comité syndical cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

Monsieur Florent VEILLON a été désigné en qualité de secrétaire par le Comité syndical (art. L. 2121-15 du CGCT).

2. Élection du président

2.1. Présidence de l'assemblée

Le plus âgé des membres présents du Comité syndical a pris la présidence de l'assemblée (art. L. 2122-8 du CGCT). Il a procédé à l'appel nominal des membres du Comité syndical, a dénombré 22 délégués présents et a constaté que la condition de quorum posée au premier alinéa de l'article 10 de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 était remplie¹.

Il a ensuite invité le Comité syndical à procéder à l'élection du président. Il a rappelé qu'en application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT, le président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du Comité syndical.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

2.2. Constitution du bureau :

Le Comité syndical a désigné deux assesseurs : M. Aymeric PÉROCHEAU et M. Anthony CHARRIAU et un secrétaire M. Florent VEILLON.

2.3. Déroulement de chaque tour de scrutin

Chaque délégué syndical, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au Président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par le Comité syndical. Le Président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe que le délégué syndical a déposée lui-même dans l'urne ou le réceptacle prévu à cet effet. Le nombre des délégués qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier délégué, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau en application de l'article L. 66 du code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion.

Ces bulletins et enveloppes ont été annexés les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins, le tout placé dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné.

Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un des deux premiers tours de scrutin, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.

2.4. Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	19
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	1
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	1
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]	17
f. Majorité absolue ²	9

¹ Tiers des membres en exercice de l'organe délibérant, présent ou représenté ; ou nouvelle convocation sans condition de quorum.

² La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Jean-Marie BRUNETEAU	17	dix-sept

2.7. Proclamation de l'élection du Président

M. Jean-Marie BRUNETEAU a été proclamé président et a été immédiatement installé.

3. Élection des Vice-présidents

Sous la présidence de M. Jean-Marie BRUNETEAU élu président (ou son remplaçant en application de l'article L. 2122-17 du CGCT), le Comité syndical a été invité à procéder à l'élection des vice-Présidents. Il a été rappelé que les vice-Présidents sont élus selon les mêmes modalités que le Président (art. L. 2122-4, L. 2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT).

Le Président a indiqué qu'en vertu de l'article L.5211-10 du CGCT, le nombre des vice-Présidents est librement déterminé par l'organe délibérant sans que ce nombre puisse être supérieur à 20%, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant ni excéder quinze vice-présidents.

Si en application de cette dernière règle le nombre de vice-Présidents est fixé à moins de quatre, ce nombre peut toutefois être porté à quatre.

Il est rappelé que l'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de vice-présidents supérieur à 20% de l'effectif, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de quinze ou, s'il s'agit d'une métropole, de vingt.

Le président a rappelé qu'en application de la délibération 20200710-055, le syndicat disposait, à ce jour, de 3 vice-Présidents.

Au vu de ces éléments, le Comité syndical a fixé à 2 le nombre des vice-Présidents du Comité syndical des 6 pièces.

3.1. Élection du premier Vice-président

3.1.1. Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	19
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	0
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]	19
f. Majorité absolue ⁴	10

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Bernard COUDRIAU	19	dix-neuf

3.1.4. Proclamation de l'élection du premier vice-président

M. Bernard COUDRIAU a été proclamé premier vice-Président et immédiatement installé.

3.2. Élection du deuxième vice-Président

3.2.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 1
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 0
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 19
- f. Majorité absolue ⁴ 10

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Jacky DROUET	19	dix-neuf

3.2.4. Proclamation de l'élection du deuxième Vice-président

M. Jacky DROUET a été proclamée deuxième vice-Président et immédiatement installé.

4. Observations et réclamations ³

.....

.....

.....

.....

³ Si les observations et réclamations sont trop longues pour être consignées dans cet espace, elles sont rédigées sur une feuille annexe, signée et paraphée par les membres du bureau, qui est jointe au procès-verbal. Mention de cette annexion est faite au bas du paragraphe « Observations et réclamations ».

5. Clôture du procès-verbal

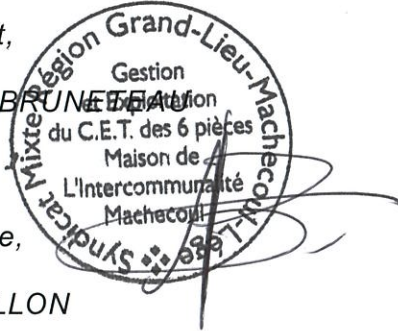
Le présent procès-verbal, dressé et clos, le 05 juin, à dix-neuf heures et quarante minutes, en double exemplaire ⁴ a été, après lecture, signé par le Président, le Délégué le plus âgé, les assesseurs et le secrétaire.

Le président,

Jean-Marie BRUNEAU

Le secrétaire,

Florent VEILLON



Le conseiller communautaire le plus âgé,

Philippe BELLANGER

Les assesseurs,

Aymeric PEROCHEAU

Anthony CHARRIAU

⁴ Le premier exemplaire du procès-verbal est conservé au secrétariat de la communauté avec un exemplaire de la feuille de proclamation. Le second exemplaire doit être aussitôt transmis, avec toutes les autres pièces annexées, au représentant de l'État.

Le Président,
Jean-Marie BRUNETEAU

AR-Préfecture de Nantes

Acte certifié exécutoire

044-254402498-20260611-5-DE

Réception par le préfet : 11-06-2026

Publication le : 12-06-2026



ÉLECTION DU PRÉSIDENT, DES VICE-PRÉSIDENTS et AUTRES MEMBRES DU BUREAU

FEUILLE DE PROCLAMATION annexée au procès-verbal de l'élection

NOM ET PRÉNOM DES ÉLUS

Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Fonction ¹	Suffrages obtenus par le candidat (en chiffres)
M	Jean-Marie BRUNETEAU	07/05/1962	Président	17
M	Bernard COUDRIAU	1/03/1957	Premier vice-président	19
M	Jacky DROUET	0/02/1978	Deuxième vice- président	19

Fait à Machecoul-Saint-Même, le 05 mai 2026

*Le président
(ou son remplaçant),*

*Le délégué
le plus âgé,*

Les assesseurs,

Jean – Marie BRUNETEAU

Philippe BELLANGER

Aymeric PEROCHEAU



Anthony CHARRIAU

**Le Président,
Jean-Marie BRUNETEAU**

¹ AR - Préfecture de Nantes
Préciser : président ou vice-président (indiquer le numéro d'ordre du vice-président)



SYNDICAT MIXTE DE LA REGION DE GRANDLIEU-MACHECOUL-LEGE POUR L'EXPLOITATION ET LA GESTION DU C.E.T. DES "6 Pièces"

DELIBERATION

Séance du 04 juin 2026

Date de la convocation du Comité syndical : 28/05/2026

Nombre de membres en exercice : 31

Nombre de membres présents : 22

Nombre de votants : 19

L'an deux mil vingt-six, le quatre juin à dix-huit heures, les Membres du Comité du Syndicat Mixte de la Région de Grand lieu-Machecoul-Légé pour l'Exploitation et la Gestion du Centre d'Enfouissement Technique des "6 Pièces" se sont réunis à la Communauté de communes Sud Retz Atlantique à Machecoul, sous la présidence de Jean-Marie BRUNETEAU, Président.

Etaient présents : M. Thierry GRASSINEAU, M. Jean-Marie BRUNETEAU, M. Florent VEILLON, M. Jean-Emmanuel CHARRIAU, M. Philippe BELLANGER, M. Anthony CHARRIAU *pour la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique* M. Jacky DROUET, M. Jérôme BLANCHARD, M. Denis DUGABELLE, M. Romain LEBLANC, M. Paul REGAUD *pour la Communauté d'Agglomération Pornic Agglo Pays de Retz*, Mme Christelle MARIA, M. Laurent FREMONT, M. Philippe AUBERT, M. Aymeric PÉROCHEAU, M. Yves MUSSET, M. Yves BACHELIER, M. Jean-René GOURAUD, M. Bernard COUDRIAU, *pour Grand Lieu Communauté*.

Etaient excusés : M. Christian GAUTHIER, M. Tom GUILBAUD, M. Régis BRUNEAU, Mme Virginie RENAUDINEAU, Mme Maryline AVERTY, *pour la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique* M. Bruneau CLAVIER, M. Michel AUDION, M. Jean-Yves LOUERAT, Mme Dorothée DENOUE, M. Gaëtan LÉAUTÉ, M. Samuel GOUY, *pour la Communauté d'Agglomération Pornic Agglo Pays de Retz*, M. Sébastien MICHAUD, M. Emmanuel CHEVALIER, M. Johann BOBLIN, M. Dominique GOBIN, M. Jean-Yves THOBY, *pour la Communauté de Communes de Grand Lieu*.

Assistaient également à la réunion : M. Jean-Luc PETIT-ROUX Directeur Général des Services de Sud Retz Atlantique, Mme Florence LIDUREAU, Directrice des Finances de Sud Retz Atlantique, M. Fabien COLLANGE Directeur des services Techniques de Sud Retz Atlantique, M. Simon FOURNIER gestionnaire de la commande publique de Sud Retz Atlantique, Mme Carole DÉCANIS assistante de Sud Retz Atlantique,

Elu secrétaire de séance : M. Florent VEILLON

OBJET : APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction comptable et budgétaire M14,

Vu la délibération n° 20240411-13 du 11/04/2024 votant le budget primitif 2025 du Syndicat Mixte de la Région de Grand Lieu – Machecoul – Legé pour l'Exploitation et la Gestion du Centre d'Enfouissement Technique des "6 Pièces",

Le Compte Financier Unique 2025 reprend l'ensemble des opérations du Budget Primitif et des décisions modificatives de l'exercice concerné.

Il est la contraction du compte de gestion de la collectivité et du compte administratif 2025.

Son résultat reflète la gestion des finances du Syndicat Mixte de la Région de Grand Lieu – Machecoul – Legé pour 2025.

Les écritures de fin d'année ayant été réalisées et vérifiées auprès des services du Trésor Public, l'assemblée est invitée à débattre sur le Compte Financier Unique 2025.

Les opérations de l'exercice 2025 font ressortir les résultats suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
DEPENSES	Prévisions Budgétaires 2025	Réalisations 2025
011 - Charges à caractère général	194 489,33	85 828,08
60611 - Fournitures non stockables - Eau et assainissement	350,00	474,43
60612 - Fournitures non stockables - Energie - Electricité	16 500,00	12 558,02
60612 - Fournitures non stockables - Energie - Electricité	-	1 364,15
60632 - Fournitures non stockées - Fournitures de petit équipement	-	132,00
611 - Contrats de prestations de services	94 839,33	63 069,07
61521 - Entretien et réparations sur terrains	5 500,00	-
615228 - Entretien et réparations sur autres bâtiments	2 000,00	-
61558 - Entretien et réparations sur autres biens mobiliers	56 000,00	-
6156 - Maintenance	400,00	134,40
6168 - Autres primes d'assurance	8 000,00	2 480,00
6231 - Annonces et insertions	5 000,00	1 756,28
6238 - Publicité, publications, relations publiques - Divers	2 000,00	-
6261 - Frais d'affranchissement	200,00	-
6262 - Frais de télécommunications	-	604,80
6283 - Frais de nettoyage des locaux	400,00	444,96
62878 - Remboursements de frais à des tiers	300,00	109,97
63512 - Taxes foncières	3 000,00	2 700,00
6358 - Autres droits	-	-
012 - Charges de personnel et frais assimilés	20 000,00	16 147,61
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	121 100,00	116 929,50
65 - Autres charges de gestion courante	19 800,00	16 247,36
66 - Charges financières	5 000,00	-
67 - Charges spécifiques	500,00	-
TOTAL	360 889,33	235 152,55

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
RECETTES	Prévisions Budgétaires 2025	Réalisations 2025
74 - Dotations et participations	232 925,72	232 925,72
74758 - Participations autres groupements	232 925,72	232 925,72
	CC Sud Retz Atlantique	81 524,00
	Grand-Lieu Communauté	109 475,09
	Pornic Agglo Cœur de Retz	41 926,63
75 - Autres produits de gestion courante	13 000,00	13 001,49
	75888 - Autres produits divers de gestion courante	13 000,00
77 - Produits spécifiques	773 - Mandats annulés ou atteints par la déchéance quadriennale	-
		136,91
TOTAL	245 925,72	246 062,63
002 - Résultat de fonctionnement reporté	114 963,61	114 963,61
TOTAL avec reports 2024	360 889,33	361 026,24
Résultat de fonctionnement à affecter en 2026		125 875,18

SECTION D'INVESTISSEMENT		
DEPENSES	Prévisions Budgétaires 2025	Réalisations 2025
20 - Immobilisations incorporelles	90 051,71	-
21 - Immobilisations corporelles	50 000,00	-
23 - Immobilisations en cours	1 016 500,00	30 056,38
TOTAL	1 156 551,71	30 056,38

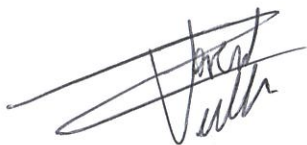
SECTION D'INVESTISSEMENT		
RECETTES	Prévisions Budgétaires 2025	Réalisations 2025
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	121 100,00	116 929,50
10 - Dotations, fonds divers et réserves 10222 - FCTVA	-	299,55
TOTAL	121 100,00	117 229,05
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 035 451,71	1 035 451,71
TOTAL avec reports 2024	1 156 551,71	1 152 680,76
Résultat d'Investissement à affecter en 2026		1 122 624,38

Il est rappelé que conformément aux articles L5211-1 et L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Président se retire au moment du vote du Compte Financier Unique et Monsieur Bernard COUDRIAU, 1^{er} vice-Président, prend la présidence.

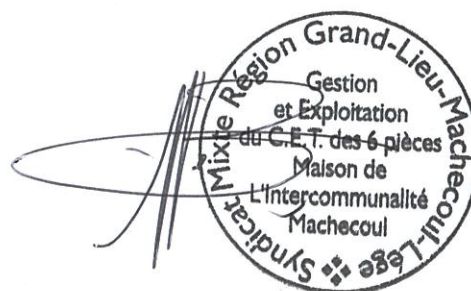
Après en avoir délibéré, les membres présents ou représentés lors de la séance du 4 juin 2026, ont voté à l'unanimité l'installation du Comité syndical des 6 pièces.

➤ **ADOPTENT** le Compte Financier Unique 2025.

Le Secrétaire de Séance
Florent VEILLON



Le Président
Jean-Marie BRUNETEAU



**Le Président,
Jean-Marie BRUNETEAU**



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SM GRANDLIEU MACHECOUL LEGE

Numéro SIRET : 25440249800011

POSTE COMPTABLE : 044117 SGC PORNIC

Compte financier unique (M57)

Voté par Nature
BUDGET PRINCIPAL

ANNEE 2025

Sommaire

Le Compte Financier Unique

[Arrêté et signatures](#)
[ECCF](#)

		Origine des données	Page
I. Informations générales et synthétiques			
A	Informations statistiques, fiscales et financières	Ordonnateur	5
B1	Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	Ordonnateur	6
B2	Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés	Comptable	7
B3.1	Liste des organismes de regroupement	Ordonnateur	8
B3.2	Liste des établissements publics créés	Ordonnateur	9
B3.3	Liste des services individualisés dans un budget annexe	Ordonnateur	10
C1	Détail des restes à réaliser - Dépenses	Ordonnateur	11
C2	Détail des restes à réaliser - Recettes	Ordonnateur	12
D	Bilan synthétique	Comptable	13
E	Compte de résultat synthétique	Comptable	14
F	Taux des contributions et produits afférents en N	Ordonnateur	16
II. Exécution budgétaire			
A	Modalités de vote du budget	Ordonnateur	17
	<i>Vue d'ensemble</i>		
A1.1	Dépenses d'investissement	Ordonnateur	18
A1.2	Recettes d'investissement	Ordonnateur	19
A2.1	Dépenses de fonctionnement	Ordonnateur	20
A2.2	Recettes de fonctionnement	Ordonnateur	22
	<i>Vue détaillée</i>		
B1	Dépenses d'investissement	Comptable	23
B2	Recettes d'investissement	Comptable	25
C1	Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	Ordonnateur	27
D1	Dépenses de fonctionnement	Comptable	28
D2	Recettes de fonctionnement	Comptable	30
III. États financiers			
A	Bilan	Comptable	32
B	Compte de résultat	Comptable	36
C	Annexe (uniquement pour les collectivités certifiables)	Ordonnateur / Comptable - Pièce jointe	38
D	Balance des comptes	Comptable	39
IV. États annexés			

		Origine des données	Page
<i>A. Présentation croisée et agrégée</i>			
A1	Présentation croisée, section d'investissement – vue d'ensemble	Ordonnateur	
A2	Présentation croisée, section de fonctionnement – vue d'ensemble	Ordonnateur	
A3	Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Ordonnateur	
<i>B. États annexés patrimoniaux</i>			
B1.1	État de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Ordonnateur	
B1.2	État de la dette - Répartition par nature de dette	Ordonnateur	
B1.3	État de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Ordonnateur	
B1.4	État de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Ordonnateur	
B1.5	État de la dette - Détail des opérations de couverture	Ordonnateur	
B1.6	État de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Ordonnateur	
B1.7	État de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Ordonnateur	
B1.8	État de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Ordonnateur	
B1.9	État de la dette - Autres dettes	Ordonnateur	
B2	Méthodes utilisées pour les amortissements	Ordonnateur	
B3	État des provisions	Ordonnateur	
B4	État des charges transférées	Ordonnateur	
B5	Détail des opérations pour le compte de tiers	Ordonnateur	
B6	Prêts	Ordonnateur	
B7.1	État synthétique des engagements donnés	Ordonnateur	
B7.2	État synthétique des engagements reçus	Ordonnateur	
B7.3	État des emprunts garantis	Ordonnateur	
B7.4	Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Ordonnateur	
B7.5	État des contrats de crédit-bail	Ordonnateur	
B7.6	État des marchés de partenariat	Ordonnateur	
B7.7	État des recettes grevées d'une affectation spéciale	Ordonnateur	
B7.8	Autres engagements donnés	Ordonnateur	
B7.9	Autres engagements reçus	Ordonnateur	
B8	Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Ordonnateur	
B9	État du personnel	Ordonnateur	

		Origine des données	Page
B10	Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Ordonnateur	
B11.1	État de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Ordonnateur	
B11.2	État de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Ordonnateur	
<i>C. États annexés budgétaires</i>			
C1.1	Équilibre budgétaire	Ordonnateur	
C1.2	Équilibre budgétaire - dépenses	Ordonnateur	
C1.3	Équilibre budgétaire - recettes	Ordonnateur	
C2.1	Situation des autorisations de programme	Ordonnateur	
C2.2	Situation des autorisations d'engagement	Ordonnateur	
C3.1	Impact du budget pour la transition écologique – répartition par nature	Ordonnateur	
C3.2	Impact du budget pour la transition écologique – répartition par fonction	Ordonnateur	
<i>D. Autres éléments d'information</i>			
D1	Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Ordonnateur	
D2	Gestion des fonds européens	Ordonnateur	
D3	Actions de formation des élus	Ordonnateur	
D4	État relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Ordonnateur	
D5	Identification des flux croisés	Ordonnateur	
D6.1	États de la répartition de la TEOM – investissement	Ordonnateur	
D6.2	États de la répartition de la TEOM – fonctionnement	Ordonnateur	
D7.1	États des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement	Ordonnateur	
D7.2	États des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement	Ordonnateur	
D8.1	Suivi des opérations au titre du NPNRU – État de synthèse	Ordonnateur	
D8.2	Suivi des opérations au titre du NPNRU – Détail	Ordonnateur	
V. Arrêté et signatures			
A	Arrêté et signatures	Ordonnateur / Comptable	47

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Ratios de niveau		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0,00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0,00
3	Dépenses d'équipement brut / population	0,00
4	Encours de dette / population (2)(3)	0,00
5	DGF / population	0,00
Ratios de structure et d'analyse financière		Valeurs
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	13,66 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	48,05 %
8	Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (4)	51,95 %
9	Taux d'épargne nette (Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement)	51,95 %
10	Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3) (4)	0,00 %
11	Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3) (4)	0,00

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	121 100,00	245 925,72	367 025,72
	Recettes réalisées (1)	B	117 229,05	246 064,12	363 293,17
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	1 156 551,71	360 889,33	1 517 441,04
	Dépenses réalisées (1)	E	30 056,38	235 152,55	265 208,93
	Restes à réaliser	F	29 943,62	0,00	29 943,62
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	87 172,67	10 911,57	98 084,24
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	1 035 451,71	114 963,61	1 150 415,32
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	1 122 624,38	125 875,18	1 248 499,56
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-29 943,62	0,00	-29 943,62
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	1 092 680,76	125 875,18	1 218 555,94

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés	B2

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal					
Investissement	1 035 451,71		87 172,67		1 122 624,38
Fonctionnement	114 963,61		10 911,57		125 875,18
TOTAL I	1 150 415,32		98 084,24		1 248 499,56
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	1 150 415,32		98 084,24		1 248 499,56

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHÈRE LA COLLÉCTIVITE	B3.1

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS CRÉÉS	B3.2

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE	B3.3

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C1

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 29 943,62
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	29 943,62
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Bilan synthétique (en milliers d'euros)	D

ACTIF NET (1)	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
ACTIF IMMOBILISÉ		FONDS PROPRES	
Immobilisations incorporelles (nettes)		Apports et subventions d'investissement	1 830,42
Subventions d'investissement versées		Neutralisations et régularisations	
Autres immobilisations incorporelles	0,63	Réserves	4 133,89
Immobilisations corporelles (nettes)		Report à nouveau	114,96
Terrains	2 732,00	Résultat de l'exercice	10,91
Constructions	1,07	Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	
Réseaux et installations de voirie		TOTAL FONDS PROPRES (I)	6 090,18
Réseaux divers		PASSIF	
Installations techniques, agencements et matériel	1 999,68	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)	
Immobilisations mises en concessions ou affermées		DETTE FINANCIÈRES	
Autres		Emprunts obligataires	
Immobilisations corporelles en cours	101,31	Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés		Dettes financières et autres emprunts	
Immobilisations financières (nettes)	7,00	TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	4 841,68	DETTE NON FINANCIÈRES	
ACTIF CIRCULANT		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15,28
Stocks		Autres dettes non financières	16,73
Créances	115,31	Produits constatés d'avance	
Charges constatées d'avance		TOTAL DETTE NON FINANCIÈRES (3)	32,02
Trésorerie	1 165,20	TOTAL TRÉSORERIE (4)	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	1 280,51	TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)	32,02
Comptes de régularisation (III)		Comptes de régularisation (III)	
Écarts de conversion actif (IV)		Écarts de conversion passif (IV)	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	6 122,20	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	6 122,20

[1] Déduction faite des amortissements et des dépréciations

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)	E

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)		
Dotations de l'état		
Participations	232,93	232,93
Compensations, autres attributions et autres participations		
Dons et legs		
Impôts et taxes		
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE		
Ventes de biens ou prestations de services		
Produits des cessions d'actifs		
Autres produits de gestion	13,14	12,50
Production stockée et immobilisée		
AUTRES PRODUITS		
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Reprises du financement rattaché à un actif		
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		
Neutralisation des moins-values de cession		
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT(I)	246,06	245,43
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Achats et charges externes	99,28	105,63
Charges de personnel		
Indemnités des élus (et membres du CESR)	16,14	14,50
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)	0,11	
Impôts et taxes	2,70	2,63
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	116,93	119,83
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		
Neutralisation des dépréciations et provisions		
Neutralisation des plus-values de cession		
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)	235,15	242,59

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)	E

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
CHARGES D'INTERVENTION		
Dispositifs d'intervention pour compte propre		
Autres charges		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)	10,91	2,83
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)		2,22
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		-2,22
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)	10,91	0,61

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
TAUX DES CONTRIBUTIONS ET PRODUITS AFFÉRENTS EN N	F

Libellés	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit N	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources				
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources				
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources				
TFPB		0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00
TOTAL			0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50%
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	90 051,71	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	50 000,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 016 500,00	30 056,38	2,96	29 943,62
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 156 551,71	30 056,38	2,60	29 943,62
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 156 551,71	30 056,38	2,60	29 943,62
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		1 156 551,71	30 056,38	2,60	29 943,62
001 Solde d'exécution négatif reporté		0,00			
Total des dépenses de la section d'investissement		1 156 551,71	30 056,38		29 943,62

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) DI 040 = RF 042

(5) DI 041 = RI 041

(6) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324.

II – EXECUTION BUDGETAIRE					II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE					A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	299,55	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	299,55	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	121 100,00	116 929,50	96,56	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		121 100,00	116 929,50	96,56	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		121 100,00	117 229,05	96,80	0,00
001 Solde d'exécution positif reporté		1 035 451,71			
Total des recettes de la section d'investissement		1 156 551,71	117 229,05		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

(8) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324

II – EXECUTION BUDGETAIRE							II
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	194 489,33	74 432,18	11 395,90	85 828,08	44,13	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	20 000,00	16 147,61	0,00	16 147,61	80,74	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	19 800,00	16 247,36	0,00	16 247,36	82,06	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		234 289,33	106 827,15	11 395,90	118 223,05	50,46	0,00
66	Charges financières	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		239 789,33	106 827,15	11 395,90	118 223,05	49,30	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	121 100,00	116 929,50	0,00	116 929,50	96,56	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		121 100,00	116 929,50	0,00	116 929,50	96,56	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		360 889,33	223 756,65	11 395,90	235 152,55	65,16	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		360 889,33	223 756,65	11 395,90	235 152,55		0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043



II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	232 925,72	232 925,72	0,00	232 925,72	100,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	13 000,00	13 001,49	0,00	13 001,49	100,01	0,00
Total des recettes de gestion des services		245 925,72	245 927,21	0,00	245 927,21	100,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	136,91	0,00	136,91	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		245 925,72	246 064,12	0,00	246 064,12	100,06	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		245 925,72	246 064,12	0,00	246 064,12	100,06	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		114 963,61					
Total des recettes de la section de fonctionnement		360 889,33	246 064,12	0,00	246 064,12		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DI 040

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA					
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	90 051,71				90 051,71
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées					
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	50 000,00				50 000,00
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation					
2315	Installations, matériel et outillage techniques		30 056,38		30 056,38	
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 016 500,00	30 056,38		30 056,38	986 443,62
Total des dépenses d'équipement		1 156 551,71	30 056,38		30 056,38	1 126 495,33
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves					
total chapitre 13	Subventions d'investissement					
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)					
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
Total des dépenses financières						
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'investissement		1 156 551,71	30 056,38		30 056,38	1 126 495,33
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections					
total chapitre 041	Opérations patrimoniales					
Total des dépenses d'ordre en investissement						
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		1 156 551,71	30 056,38		30 056,38	1 126 495,33

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté						
Total des dépenses de la section d'investissement		1 156 551,71	30 056,38		30 056,38	1 126 495,33



II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'investissement - Vue détaillée	B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA					
total chapitre 13	Subventions d'investissement					
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées					
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées					
total chapitre 21	Immobilisations corporelles					
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation					
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)					
10222	F.C.T.V.A.		299,55		299,55	
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves		299,55		299,55	-299,55
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
total chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations					
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
Total des recettes réelles d'investissement			299,55		299,55	-299,55
total chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement					
28031	Frais d'études		313,27		313,27	
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques		116 616,23		116 616,23	
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	121 100,00	116 929,50		116 929,50	4 170,50
total chapitre 041	Opérations patrimoniales					
Total des recettes d'ordre en investissement		121 100,00	116 929,50		116 929,50	4 170,50
Total des recettes d'investissement de l'exercice		121 100,00	117 229,05		117 229,05	3 870,95

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'investissement - Vue détaillée	B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		1 035 451,71				
Total des recettes de la section d'investissement		1 156 551,71	117 229,05		117 229,05	1 039 322,66

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

Cet état ne contient pas d'information.



II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
60611	Eau et assainissement		474,43		474,43	
60612	Énergie - Électricité		19 760,88	5 838,71	13 922,17	
60632	Fournitures de petit équipement		132,00		132,00	
611	Contrats de prestations de services		63 069,07		63 069,07	
6156	Maintenance		134,40		134,40	
6168	Autres		2 480,00		2 480,00	
6231	Annonces et insertions		1 756,28		1 756,28	
6262	Frais de télécommunications		604,80		604,80	
6283	Frais de nettoyage des locaux		444,96		444,96	
62878	A des tiers		109,97		109,97	
63512	Taxes foncières		2 700,00		2 700,00	
total chapitre 011	Charges à caractère général	194 489,33	91 666,79	5 838,71	85 828,08	108 661,25
6218	Autre personnel extérieur		16 147,61		16 147,61	
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	20 000,00	16 147,61		16 147,61	3 852,39
total chapitre 014	Atténuations de produits					
total chapitre 016	APA					
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI					
65311	Indemnités de fonction		13 923,36		13 923,36	
65313	Cotisations de retraite		584,88		584,88	
65314	Cotisations de sécurité sociale - part patronale		1 633,92		1 633,92	
65818	Autres		105,20		105,20	
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	19 800,00	16 247,36		16 247,36	3 552,64
total chapitre 6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (1)					
Total des dépenses de gestion des services		234 289,33	124 061,76	5 838,71	118 223,05	116 066,28
total chapitre 66	Charges financières	5 000,00				5 000,00
total chapitre 67	Charges spécifiques	500,00				500,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 68	Dotations aux provisions					
Total des dépenses réelles et mixtes		239 789,33	124 061,76	5 838,71	118 223,05	121 566,28
total chapitre 023	Virement à la section d'investissement					
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles		116 929,50		116 929,50	
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	121 100,00	116 929,50		116 929,50	4 170,50
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		121 100,00	116 929,50		116 929,50	4 170,50
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		360 889,33	240 991,26	5 838,71	235 152,55	125 736,78
002 Résultat de fonctionnement reporté						
Total des dépenses de la section de fonctionnement		360 889,33	240 991,26	5 838,71	235 152,55	125 736,78

(1) Collectivités de plus de 100 000 habitants



II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 013	Atténuations de charges					
total chapitre 016	APA					
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI					
total chapitre 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses					
total chapitre 73	Impôts et taxes (sauf 731)					
total chapitre 731	Fiscalité locale					
74758	Autres groupements		233 401,72	476,00	232 925,72	
total chapitre 74	Dotations et participations	232 925,72	233 401,72	476,00	232 925,72	
75888	Autres		13 001,49		13 001,49	
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante	13 000,00	13 001,49		13 001,49	-1,49
Total des recettes de gestion des services		245 925,72	246 403,21	476,00	245 927,21	-1,49
total chapitre 76	Produits financiers					
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale		136,91		136,91	
total chapitre 77	Produits spécifiques		136,91		136,91	-136,91
total chapitre 78	Reprises sur provisions					
Total des recettes réelles et mixtes		245 925,72	246 540,12	476,00	246 064,12	-138,40
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections					
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement						
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		245 925,72	246 540,12	476,00	246 064,12	-138,40
002 Résultat de fonctionnement reporté		114 963,61				

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des recettes de la section de fonctionnement		360 889,33	246 540,12	476,00	246 064,12	114 825,21



III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Subventions d'investissement versées					
Autres immobilisations incorporelles		1 566,34	939,81	626,53	939,80
Immobilisations incorporelles en cours					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains		2 731 997,07		2 731 997,07	2 731 997,07
Constructions		1 066,62		1 066,62	1 066,62
Réseaux et installations de voirie					
Réseaux divers					
Installations techniques, agencements et matériel		3 360 487,50	1 360 809,88	1 999 677,62	2 116 293,85
Immobilisations mises en concessions ou affermées					
Autres		1 323,30	1 323,30		
Immobilisations corporelles en cours		101 314,56		101 314,56	71 258,18
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		7 000,00		7 000,00	7 000,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		6 204 755,39	1 363 072,99	4 841 682,40	4 928 555,52
ACTIF CIRCULANT					
STOCKS					
CRÉANCES					
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne		109 475,09		109 475,09	
Créances sur les redevables et comptes rattachés					
Avances et acomptes versés par la collectivité					
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers					
Créances sur budgets annexes					
Créances sur les autres débiteurs		5 838,71		5 838,71	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE					

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)		115 313,80		115 313,80	
TRÉSORERIE					
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITÉS		1 165 200,94		1 165 200,94	1 154 600,52
AUTRES					
TOTAL TRÉSORERIE (III)		1 165 200,94		1 165 200,94	1 154 600,52
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)					
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		7 485 270,13	1 363 072,99	6 122 197,14	6 083 156,04



III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES			
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ			
Dotations			
Fonds globalisés		785 120,70	784 821,15
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
Rattachées à un actif amortissable			
Rattachées à un actif non amortissable		1 045 299,52	1 045 299,52
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS			
RÉSERVES		4 133 886,56	4 133 886,56
REPORT A NOUVEAU		114 963,61	114 357,71
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		10 911,57	605,90
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT			
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT			
TOTAL FONDS PROPRES (I)		6 090 181,96	6 078 970,84
PASSIF			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
PROVISIONS POUR RISQUES			
PROVISIONS POUR CHARGES			
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)			
DETTES FINANCIÈRES			
EMPRUNTS OBLIGATAIRES			
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT			
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS			
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)			
DETTES NON FINANCIÈRES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		15 284,11	3 471,60
Dettes fiscales et sociales		583,46	
Avances et acomptes reçus			
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers			

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
Fonds gérés par la collectivité			
Dettes sur budgets annexes			
Autres dettes non financières		16 147,61	713,60
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)		32 015,18	4 185,20
TRÉSORERIE			
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE			
TOTAL TRÉSORERIE (4)			
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)		32 015,18	4 185,20
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)			
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		6 122 197,14	6 083 156,04

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT				
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)				
Dotations de l'état				
Participations		232 925,72	232 925,72	
Compensations, autres attributions et autres participations				
Dons et legs				
Impôts et taxes				
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE				
Ventes de biens ou prestations de services				
Produits des cessions d'actifs				
Autres produits de gestion		13 138,40	12 500,00	638,40
Production stockée et immobilisée				
AUTRES PRODUITS				
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges				
Reprises du financement rattaché à un actif				
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions				
Neutralisation des moins-values de cession				
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		246 064,12	245 425,72	638,40
CHARGES DE FONCTIONNEMENT				
Achats et charges externes		99 275,69	105 632,62	-6 356,93
Charges de personnel				
<i>Dont salaires, traitements et rémunérations diverses</i>				
<i>Dont charges sociales</i>				
Indemnités des élus (et membres du CESR)		16 142,16	14 501,64	1 640,52
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		105,20		105,20
Impôts et taxes		2 700,00	2 627,00	73,00
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		116 929,50	119 833,65	-2 904,15
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés				
Neutralisation des dépréciations et provisions				

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Neutralisation des plus-values de cession				
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		235 152,55	242 594,91	-7 442,36
CHARGES D'INTERVENTION				
Dispositifs d'intervention pour compte propre				
<i>Dont ménages</i>				
<i>Dont personnes morales de droit privé</i>				
<i>Dont collectivités territoriales</i>				
<i>Dont autres organismes publics</i>				
<i>Dont établissements d'enseignement</i>				
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité				
Autres charges				
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)				
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		10 911,57	2 830,81	8 080,76
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des participations et des prêts				
Produits des valeurs mobilières de placement				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres produits financiers				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)				
CHARGES FINANCIERES				
Charges d'intérêts				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres charges financières			2 224,91	-2 224,91
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières				
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)			2 224,91	-2 224,91
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)			-2 224,91	2 224,91
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		10 911,57	605,90	10 305,67

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Annexe	C

L'annexe est une pièce jointe au compte financier unique pour les collectivités ayant recours à la certification des comptes.

Pour les autres collectivités, cet état est SANS OBJET.



III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
10222	F.C.T.V.A.		784 821,15				299,55		785 120,70		785 120,70
	Sous Total compte 1022		784 821,15				299,55		785 120,70		785 120,70
	Sous Total compte 102		784 821,15				299,55		785 120,70		785 120,70
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		4 133 886,56						4 133 886,56		4 133 886,56
	Sous Total compte 106		4 133 886,56						4 133 886,56		4 133 886,56
	Sous Total compte 10		4 918 707,71				299,55		4 919 007,26		4 919 007,26
110	Report à nouveau (solde créditeur)		114 357,71		605,90				114 963,61		114 963,61
	Sous Total compte 11		114 357,71		605,90				114 963,61		114 963,61
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Excédentaire ou)		605,90	605,90				605,90	605,90		
	Sous Total compte 12		605,90	605,90				605,90	605,90		
1323	Départements		587 952,62						587 952,62		587 952,62
13251	GFP de rattachement		457 346,90						457 346,90		457 346,90
	Sous Total compte 1325		457 346,90						457 346,90		457 346,90
	Sous Total compte 132		1 045 299,52						1 045 299,52		1 045 299,52
	Sous Total compte 13		1 045 299,52						1 045 299,52		1 045 299,52
	Total classe 1		6 078 970,84	605,90	605,90		299,55	605,90	6 079 876,29		6 079 270,39
2031	Frais d'études	1 566,34						1 566,34		1 566,34	
	Sous Total compte 203	1 566,34						1 566,34		1 566,34	
	Sous Total compte 20	1 566,34						1 566,34		1 566,34	
2113	Terrains aménagés autres que voirie	457 347,05						457 347,05		457 347,05	
2118	Autres terrains	661 907,32						661 907,32		661 907,32	
	Sous Total compte 211	1 119 254,37						1 119 254,37		1 119 254,37	

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2128	Autres agencements et aménagements	1 612 742,70						1 612 742,70		1 612 742,70	
	Sous Total compte 212	1 612 742,70						1 612 742,70		1 612 742,70	
2138	Autres constructions	1 066,62						1 066,62		1 066,62	
	Sous Total compte 213	1 066,62						1 066,62		1 066,62	
2158	Autres installations, matériel et outill	3 360 487,50						3 360 487,50		3 360 487,50	
	Sous Total compte 215	3 360 487,50						3 360 487,50		3 360 487,50	
21838	Autre matériel informatique	1 323,30						1 323,30		1 323,30	
	Sous Total compte 2183	1 323,30						1 323,30		1 323,30	
	Sous Total compte 218	1 323,30						1 323,30		1 323,30	
	Sous Total compte 21	6 094 874,49						6 094 874,49		6 094 874,49	
2313	Constructions	1 826,10						1 826,10		1 826,10	
2315	Installations, matériel et outillage tec	69 432,08				30 056,38		99 488,46		99 488,46	
	Sous Total compte 231	71 258,18				30 056,38		101 314,56		101 314,56	
	Sous Total compte 23	71 258,18				30 056,38		101 314,56		101 314,56	
261	Titres de participation	7 000,00						7 000,00		7 000,00	
	Sous Total compte 26	7 000,00						7 000,00		7 000,00	
28031	Frais d'études		626,54				313,27		939,81		939,81
	Sous Total compte 2803		626,54				313,27		939,81		939,81
	Sous Total compte 280		626,54				313,27		939,81		939,81
28158	Autres installations, matériel et outill		1 244 193,65				116 616,23		1 360 809,88		1 360 809,88
	Sous Total compte 2815		1 244 193,65				116 616,23		1 360 809,88		1 360 809,88
281838	Autre matériel informatique		1 323,30						1 323,30		1 323,30

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 28183		1 323,30						1 323,30		1 323,30
	Sous Total compte 2818		1 323,30						1 323,30		1 323,30
	Sous Total compte 281		1 245 516,95				116 616,23		1 362 133,18		1 362 133,18
	Sous Total compte 28		1 246 143,49				116 929,50		1 363 072,99		1 363 072,99
	Total classe 2	6 174 699,01	1 246 143,49			30 056,38	116 929,50	6 204 755,39	1 363 072,99	6 204 755,39	1 363 072,99
4011	Fournisseurs			63 337,31	63 753,92			63 337,31	63 753,92		416,61
	Sous Total compte 401			63 337,31	63 753,92			63 337,31	63 753,92		416,61
4041	Fournisseurs d'immobilisations			30 056,38	30 056,38			30 056,38	30 056,38		
40471	Fournisseurs d'immobilisations - Retenue		3 471,60						3 471,60		3 471,60
	Sous Total compte 4047		3 471,60						3 471,60		3 471,60
	Sous Total compte 404		3 471,60	30 056,38	30 056,38			30 056,38	33 527,98		3 471,60
408	Fournisseurs - Factures non parvenues				11 395,90				11 395,90		11 395,90
	Sous Total compte 40		3 471,60	93 393,69	105 206,20			93 393,69	108 677,80		15 284,11
411	Redevables			13 000,00	13 000,00			13 000,00	13 000,00		
	Sous Total compte 41			13 000,00	13 000,00			13 000,00	13 000,00		
421	Personnel - Rémunérations dues			7 740,89	7 740,89			7 740,89	7 740,89		
	Sous Total compte 42			7 740,89	7 740,89			7 740,89	7 740,89		
431	Sécurité sociale			2 544,57	3 110,03			2 544,57	3 110,03		565,46
437	Autres organismes sociaux			1 121,21	1 121,21			1 121,21	1 121,21		
	Sous Total compte 43			3 665,78	4 231,24			3 665,78	4 231,24		565,46
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le r			163,49	181,49			163,49	181,49		18,00
	Sous Total compte 442			163,49	181,49			163,49	181,49		18,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
44321	Dépenses				16 147,61				16 147,61		16 147,61
	Sous Total compte 4432				16 147,61				16 147,61		16 147,61
44351	Dépenses		713,60	713,60				713,60	713,60		
44352	Recettes - Amiable			233 401,72	123 926,63			233 401,72	123 926,63	109 475,09	
	Sous Total compte 4435		713,60	234 115,32	123 926,63			234 115,32	124 640,23	109 475,09	
	Sous Total compte 443		713,60	234 115,32	140 074,24			234 115,32	140 787,84	93 327,48	
447	Autres impôts, taxes et versements assim			2 700,00	2 700,00			2 700,00	2 700,00		
	Sous Total compte 44		713,60	236 978,81	142 955,73			236 978,81	143 669,33	93 309,48	
466	Excédents de versement			476,00	476,00			476,00	476,00		
46711	Autres comptes créditeurs			3 988,54	3 988,54			3 988,54	3 988,54		
	Sous Total compte 4671			3 988,54	3 988,54			3 988,54	3 988,54		
46721	Débiteurs divers - Amiable			11 951,24	6 112,53			11 951,24	6 112,53	5 838,71	
	Sous Total compte 4672			11 951,24	6 112,53			11 951,24	6 112,53	5 838,71	
	Sous Total compte 467			15 939,78	10 101,07			15 939,78	10 101,07	5 838,71	
	Sous Total compte 46			16 415,78	10 577,07			16 415,78	10 577,07	5 838,71	
4712	Virements réimputés			5 838,71	5 838,71			5 838,71	5 838,71		
47138	Autres			436,46	436,46			436,46	436,46		
	Sous Total compte 4713			436,46	436,46			436,46	436,46		
471412	Excédent à réimputer - Personnes morales			476,00	476,00			476,00	476,00		
	Sous Total compte 47141			476,00	476,00			476,00	476,00		
	Sous Total compte 4714			476,00	476,00			476,00	476,00		
	Sous Total compte 471			6 751,17	6 751,17			6 751,17	6 751,17		

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
47218	Autres dépenses			13 922,17	13 922,17			13 922,17	13 922,17		
	Sous Total compte 4721			13 922,17	13 922,17			13 922,17	13 922,17		
	Sous Total compte 472			13 922,17	13 922,17			13 922,17	13 922,17		
	Sous Total compte 47			20 673,34	20 673,34			20 673,34	20 673,34		
	Total classe 4		4 185,20	391 868,29	304 384,47			391 868,29	308 569,67	115 313,80	32 015,18
515	Compte au Trésor	1 154 600,52		143 201,80	132 601,38			1 297 802,32	132 601,38	1 165 200,94	
	Sous Total compte 51	1 154 600,52		143 201,80	132 601,38			1 297 802,32	132 601,38	1 165 200,94	
580	Opérations d'ordre budgétaires			116 929,50	116 929,50			116 929,50	116 929,50		
	Sous Total compte 58			116 929,50	116 929,50			116 929,50	116 929,50		
	Total classe 5	1 154 600,52		260 131,30	249 530,88			1 414 731,82	249 530,88	1 165 200,94	
60611	Eau et assainissement					474,43		474,43		474,43	
60612	Énergie - Électricité					19 760,88	5 838,71	19 760,88	5 838,71	13 922,17	
	Sous Total compte 6061					20 235,31	5 838,71	20 235,31	5 838,71	14 396,60	
60632	Fournitures de petit équipement					132,00		132,00		132,00	
	Sous Total compte 6063					132,00		132,00		132,00	
	Sous Total compte 606					20 367,31	5 838,71	20 367,31	5 838,71	14 528,60	
	Sous Total compte 60					20 367,31	5 838,71	20 367,31	5 838,71	14 528,60	
611	Contrats de prestations de services					63 069,07		63 069,07		63 069,07	
6156	Maintenance					134,40		134,40		134,40	
	Sous Total compte 615					134,40		134,40		134,40	
6168	Autres					2 480,00		2 480,00		2 480,00	
	Sous Total compte 616					2 480,00		2 480,00		2 480,00	
	Sous Total compte 61					65 683,47		65 683,47		65 683,47	

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6218	Autre personnel extérieur					16 147,61		16 147,61		16 147,61	
	Sous Total compte 621					16 147,61		16 147,61		16 147,61	
6231	Annonces et insertions					1 756,28		1 756,28		1 756,28	
	Sous Total compte 623					1 756,28		1 756,28		1 756,28	
6262	Frais de télécommunications					604,80		604,80		604,80	
	Sous Total compte 626					604,80		604,80		604,80	
6283	Frais de nettoyage des locaux					444,96		444,96		444,96	
62878	A des tiers					109,97		109,97		109,97	
	Sous Total compte 6287					109,97		109,97		109,97	
	Sous Total compte 628					554,93		554,93		554,93	
	Sous Total compte 62					19 063,62		19 063,62		19 063,62	
63512	Taxes foncières					2 700,00		2 700,00		2 700,00	
	Sous Total compte 6351					2 700,00		2 700,00		2 700,00	
	Sous Total compte 635					2 700,00		2 700,00		2 700,00	
	Sous Total compte 63					2 700,00		2 700,00		2 700,00	
65311	Indemnités de fonction					13 923,36		13 923,36		13 923,36	
65313	Cotisations de retraite					584,88		584,88		584,88	
65314	Cotisations de sécurité sociale - part p					1 633,92		1 633,92		1 633,92	
	Sous Total compte 6531					16 142,16		16 142,16		16 142,16	
	Sous Total compte 653					16 142,16		16 142,16		16 142,16	
65818	Autres					105,20		105,20		105,20	
	Sous Total compte 6581					105,20		105,20		105,20	
	Sous Total compte 658					105,20		105,20		105,20	

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6811	Sous Total compte 65					16 247,36		16 247,36		16 247,36	
	Dotations aux amortissements des immobil					116 929,50		116 929,50		116 929,50	
	Sous Total compte 681					116 929,50		116 929,50		116 929,50	
	Sous Total compte 68					116 929,50		116 929,50		116 929,50	
	Total classe 6					240 991,26	5 838,71	240 991,26	5 838,71	235 152,55	
74758	Autres groupements					476,00	233 401,72	476,00	233 401,72		232 925,72
	Sous Total compte 7475					476,00	233 401,72	476,00	233 401,72		232 925,72
	Sous Total compte 747					476,00	233 401,72	476,00	233 401,72		232 925,72
	Sous Total compte 74					476,00	233 401,72	476,00	233 401,72		232 925,72
75888	Autres						13 001,49		13 001,49		13 001,49
	Sous Total compte 7588						13 001,49		13 001,49		13 001,49
	Sous Total compte 758						13 001,49		13 001,49		13 001,49
	Sous Total compte 75						13 001,49		13 001,49		13 001,49
773	Mandats annulés (sur exercices antérieur						136,91		136,91		136,91
	Sous Total compte 77						136,91		136,91		136,91
	Total classe 7					476,00	246 540,12	476,00	246 540,12		246 064,12
	Total général	7 329 299,53	7 329 299,53	652 605,49	554 521,25	271 523,64	369 607,88	8 253 428,66	8 253 428,66	7 720 422,68	7 720 422,68

État des Contrôles du Compte Financier

L'état des contrôles du compte financier ne fait pas apparaître d'anomalie sur le périmètre des contrôles effectués portant sur la cohérence des états patrimoniaux et la concordance de l'exécution budgétaire.



V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Date d'édition : 09/03/2026

Comptable(s)

Ayant exercé au cours de la gestion

Mme MENJOU NADINE du 01/01/2025 au 09/03/2026

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

MAHE Sophie (1018815051-0), Inspecteur des Finances Publiques A DRFiP DES PAYS-DE-LOIRE - LO..., le 10/03/2026

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.
MENJOU Nadine (1017733896-0), Inspecteur divisionnaire FiP hors classe A PORNIC, le 11/03/2026

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le par l'organe délibérant.
A , le



SYNDICAT MIXTE DE LA REGION DE GRANDLIEU-MACHECOUL-LEGE POUR L'EXPLOITATION ET LA GESTION DU C.E.T. DES "6 Pièces"

DELIBERATION

Séance du 04 juin 2026

Date de la convocation du Comité syndical : 28/05/2026

Nombre de membres en exercice : 31

Nombre de membres présents : 22

Nombre de votants : 19

L'an deux mil vingt-six, le quatre juin à dix-huit heures, les Membres du Comité du Syndicat Mixte de la Région de Grand lieu-Machecoul-Légé pour l'Exploitation et la Gestion du Centre d'Enfouissement Technique des "6 Pièces" se sont réunis à la Communauté de communes Sud Retz Atlantique à Machecoul, sous la présidence de Jean-Marie BRUNETEAU, Président.

Etaient présents : M. Thierry GRASSINEAU, M. Jean-Marie BRUNETEAU, M. Florent VEILLON, M. Jean-Emmanuel CHARRIAU, M. Philippe BELLANGER, M. Anthony CHARRIAU *pour la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique* M. Jacky DROUET, M. Jérôme BLANCHARD, M. Denis DUGABELLE, M. Romain LEBLANC, M. Paul REGAUD *pour la Communauté d'Agglomération Pornic Agglo Pays de Retz*, Mme Christelle MARIA, M. Laurent FREMONT, M. Philippe AUBERT, M. Aymeric PÉROCHEAU, M. Yves MUSSET, M. Yves BACHELIER, M. Jean-René GOURAUD, M. Bernard COUDRIAU, *pour Grand Lieu Communauté*.

Etaient excusés : M. Christian GAUTHIER, M. Tom GUILBAUD, M. Régis BRUNEAU, Mme Virginie RENAUDINEAU, Mme Maryline AVERTY, *pour la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique* M. Bruneau CLAVIER, M. Michel AUDION, M. Jean-Yves LOUERAT, Mme Dorothée DENOUE, M. Gaëtan LÉAUTÉ, M. Samuel GOUY, *pour la Communauté d'Agglomération Pornic Agglo Pays de Retz*, M. Sébastien MICHAUD, M. Emmanuel CHEVALIER, M. Johann BOBLIN, M. Dominique GOBIN, M. Jean-Yves THOBY, *pour la Communauté de Communes de Grand Lieu*.

Assistaient également à la réunion : M. Jean-Luc PETIT-ROUX Directeur Général des Services de Sud Retz Atlantique, Mme Florence LIDUREAU, Directrice des Finances de Sud Retz Atlantique, M. Fabien COLLANGE Directeur des services Techniques de Sud Retz Atlantique, M. Simon FOURNIER gestionnaire de la commande publique de Sud Retz Atlantique, Mme Carole DÉCANIS assistante de Sud Retz Atlantique,

Elu secrétaire de séance : M. Florent VEILLON

OBJET : REPRISE DÉFINITIVE DES RÉSULTATS 2025 DU CFU 2025 AU BUDGT PRIMITIF 2026

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2121-29 et L. 2311-1 et suivants,

Vu l'instruction M57 Vu l'avis de la Commission des finances,

Considérant que les résultats du budget sont repris et affectés par délibération de l'assemblée délibérante après constatation des résultats définitifs lors du vote du compte financier unique,

Considérant toutefois qu'il est possible de procéder à la reprise anticipée des résultats sur la présentation d'un état de consommation et de réalisation des crédits de l'exercice 2025,

Considérant qu'il convient de constater et d'affecter les résultats du budget principal,

Monsieur le Président rappelle aux membres de l'assemblée délibérante que conformément aux articles L.2311-5, R.2311-11, R.2221-48-1, R.2221-90-1, R.2311-13, D.5217-12, D.5217-13 et D.5217-

14 du Code général des collectivités territoriales, les résultats du budget sont affectés par délibération du Comité Syndical, après constatation des résultats définitifs lors du vote du compte financier unique.

Toutefois, il est possible de procéder à la reprise anticipée des résultats sur la présentation d'un état de consommation et de réalisation des crédits de l'exercice 2025 : soit un extrait du compte financier unique, soit le compte financier unique, soit une balance et un tableau des résultats au 31 décembre 2025.

Les comptes de l'exercice 2025 du budget principal font apparaître les résultats suivants :

1) Constat des résultats 2025

Section de fonctionnement

Recettes : 246 064.12 €

Dépenses : 235 152.55 €

Résultat 2025 : 10 911.57 €

Résultat antérieur : 114 963.61 €

Résultat de clôture 2025 : 125 875.18 €

Section d'investissement

Recettes : 117 229.05 €

Dépenses : 30 056.38 €

Résultat 2025 : 87 172.67 €

Résultat antérieur : 1 035 451.71 €

Résultat de clôture : 1 122 624.38 €

2) Affectation des résultats

Section de fonctionnement

Résultat de clôture : 125 875.18 €

Section d'investissement

Résultat de clôture : 1 122 624.38 €

Restes à réaliser recettes : +0 €

Restes à réaliser dépenses : 0 €

Solde des restes à réaliser : 1 122 624.38 €

Besoin de financement : 0 €

Aussi, il est proposé aux membres du Comité Syndical de reprendre et d'affecter les soldes des résultats des sections de fonctionnement et d'investissement 2025 aux comptes 001 et 002 de la section de fonctionnement et d'investissement du budget primitif 2026.

Affectation anticipée de l'excédent de fonctionnement 2025 au budget 2026 :

125 875.18 € ⇒ compte 002 Excédent de fonctionnement reporté

Affectation de l'excédent d'investissement 2025 au budget 2026 :

1 122 624.38 € ⇒ compte 001 Excédent d'investissement reporté

Après en avoir délibéré, les membres présents ou représentés lors de la séance du 04 juin 2026, à l'unanimité.

➤ DÉCIDENT

Article 1er :

- De constater et de reprendre par anticipation les résultats de l'exercice 2025 au budget primitif 2026.

Article 2 :

- D'affecter les résultats de l'exercice 2025, comme suit :

Section d'investissement

Excédent d'investissement reporté 001 (INV) : 1 122 624.38 €

Solde d'exécution de la section d'investissement reporté

Section de fonctionnement

Excédents de fonctionnement capitalisés 002 (FCT) : 125 875.18 €

Résultat de fonctionnement reporté

Le Secrétaire de Séance

Florent VEILLON



Le Président

Jean-Marie BRUNETEAU



**Le Président,
Jean-Marie BRUNETEAU**

AR-Préfecture de Nantes

044-254402498-20260611-8-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 11-06-2026

Publication le : 12-06-2026



REPUBLIQUE FRANÇAISE

SM Grand Lieu Machecoul Legé
Syndicat intercommunal à vocation unique

Numéro SIRET : 25440249800011
Poste comptable : SGC DE PORNIC

Budget primitif
relatif à l'exercice 2026
voté par Nature

Budget principal

Instruction budgétaire et comptable M. 57
applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements
publics

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	40
A1.01 - Opérations non ventilables	43
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	44
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	47
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	48
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	49
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	52
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	55
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	58
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	59
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	62
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	64
A1.908 - Fonction 8 - Transports	67
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	71
A2.01 - Opérations non ventilables	73
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	74
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	77
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	78
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	79
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	82
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	85
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	88
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	89
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	90
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	93
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	95
A2.938 - Fonction 8 - Transports	98

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	102
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	103
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	107
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	109

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	110
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	112
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	113
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	114
B3.1 - Etat des provisions constituées	115
B3.2 - Etalement des provisions	117
B4 - Etat des charges transférées	118
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	119
B6 - Prêts	120
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	121
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	122
B7.3 - Etat des emprunts garantis	123
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	124
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	125
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	126
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	127
B7.8 - Autres engagements donnés	128
B7.9 - Autres engagements reçus	129
B8 - Subventions versées	130
B9 - Etat du personnel	131
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	135
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	136
B11.2 - Liste des établissements publics créés	137
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	138
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	139
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	140
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	141
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	142
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	143
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	144
D3 - Décisions en matière de taux	146
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	147
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	149
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	151
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	152
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	153

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0,00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0,00
3	Dépenses d'équipement brut / population	0,00
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	0,00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	7,99 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	101,57 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	508,92 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	-1,57 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	265 208,93	363 293,17	1 150 415,32	A1 1 248 499,56
Investissement	30 056,38	117 229,05	(3) 1 035 451,71	A2 1 122 624,38
Fonctionnement	235 152,55	246 064,12	(4) 114 963,61	A3 125 875,18

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 29 943,62	III + IV 0,00	B1	-29 943,62
Investissement	I 29 943,62	III 0,00	B2	-29 943,62
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	1 218 555,94
Investissement	A2 + B2	1 092 680,76
Fonctionnement	A3 + B3	125 875,18

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 29 943,62
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	29 943,62
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	1 224 171,75	131 490,99

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	29 943,62	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 1 122 624,38

=

=

=

Total de la section d'investissement (2)	1 254 115,37	1 254 115,37
--	--------------	--------------

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	372 300,72	246 425,54

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 125 875,18

=

=

=

Total de la section de fonctionnement (3)	372 300,72	372 300,72
---	------------	------------

TOTAL DU BUDGET (4)	1 626 416,09	1 626 416,09
---------------------	--------------	--------------

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	90 051,71	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	50 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	1 016 500,00	29 943,62	1 124 171,75	1 124 171,75	1 154 115,37
Total des dépenses d'équipement		1 156 551,71	29 943,62	1 224 171,75	1 224 171,75	1 254 115,37
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 156 551,71	29 943,62	1 224 171,75	1 224 171,75	1 254 115,37

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	1 156 551,71	29 943,62	1 224 171,75	1 224 171,75	1 254 115,37
--------------	---------------------	------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 254 115,37
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	9 490,99	9 490,99	9 490,99
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	9 490,99	9 490,99	9 490,99
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	9 490,99	9 490,99	9 490,99

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	121 100,00		122 000,00	122 000,00	122 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		121 100,00		122 000,00	122 000,00	122 000,00

TOTAL	121 100,00	0,00	131 490,99	131 490,99	131 490,99
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 122 624,38
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 254 115,37
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	122 000,00
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	194 489,33	0,00	205 000,72	205 000,72	205 000,72
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	19 800,00	0,00	19 800,00	19 800,00	19 800,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		234 289,33	0,00	244 800,72	244 800,72	244 800,72
66	Charges financières	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
67	Charges spécifiques (3)	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		239 789,33	0,00	250 300,72	250 300,72	250 300,72

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	121 100,00		122 000,00	122 000,00	122 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		121 100,00		122 000,00	122 000,00	122 000,00

TOTAL	360 889,33	0,00	372 300,72	372 300,72	372 300,72
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	372 300,72
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	232 925,72	0,00	232 925,54	232 925,54	232 925,54
75	Autres produits de gestion courante (3)	13 000,00	0,00	13 500,00	13 500,00	13 500,00
Total des recettes de gestion courante		245 925,72	0,00	246 425,54	246 425,54	246 425,54
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		245 925,72	0,00	246 425,54	246 425,54	246 425,54

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	245 925,72	0,00	246 425,54	246 425,54	246 425,54
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	125 875,18
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	372 300,72
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	122 000,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	100 000,00	0,00	100 000,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	1 154 115,37	0,00	1 154 115,37
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	1 254 115,37	0,00	1 254 115,37

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 254 115,37
--	--------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	205 000,72		205 000,72
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	20 000,00		20 000,00
014 Atténuations de produits	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	19 800,00	0,00	19 800,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	5 000,00	0,00	5 000,00
67 Charges spécifiques (9)	500,00	0,00	500,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	122 000,00	122 000,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total	250 300,72	122 000,00	372 300,72

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	372 300,72
---	------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	9 490,99	0,00	9 490,99
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		122 000,00	122 000,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	9 490,99	122 000,00	131 490,99

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 122 624,38
---	--------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
--------------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 254 115,37
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	232 925,54		232 925,54
75 Autres produits de gestion courante (8)	13 500,00	0,00	13 500,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	246 425,54	0,00	246 425,54

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			125 875,18
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			372 300,72

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE								A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			
TOTAL		1 156 551,71	29 943,62	0,00	1 224 171,75	1 224 171,75	0,00	1 224 171,75	1 254 115,37
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	90 051,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	50 000,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 016 500,00	29 943,62	0,00	1 124 171,75	1 124 171,75	0,00	1 124 171,75	1 154 115,37
Total des opérations d'équipement (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 156 551,71	29 943,62	0,00	1 224 171,75	1 224 171,75	0,00	1 224 171,75	1 254 115,37
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 156 551,71	29 943,62	0,00	1 224 171,75	1 224 171,75	0,00	1 224 171,75	1 254 115,37
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								0,00
--	--	--	--	--	--	--	--	------

Total des dépenses d'investissement cumulées								1 254 115,37
--	--	--	--	--	--	--	--	--------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		121 100,00	0,00	131 490,99	131 490,99	131 490,99
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	9 490,99	9 490,99	9 490,99
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	9 490,99	9 490,99	9 490,99
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	9 490,99	9 490,99	9 490,99
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	121 100,00		122 000,00	122 000,00	122 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		121 100,00		122 000,00	122 000,00	122 000,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	1 122 624,38
--	--------------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
--------------------------------	------

SM Grand Lieu Machecoul Legé - Syndicat mixte CET 6 pièces - BP - 2026

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					1 254 115,37

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 156 551,71	29 943,62	0,00	1 224 171,75	1 224 171,75	0,00	1 224 171,75	1 254 115,37
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	90 051,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	85 051,71	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	50 000,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	50 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 016 500,00	29 943,62	0,00	1 124 171,75	1 124 171,75	0,00	1 124 171,75	1 154 115,37
2312	Agencements et aménagements de terrains	1 016 500,00	0,00		878 000,00	878 000,00	0,00	878 000,00	878 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	29 943,62		246 171,75	246 171,75	0,00	246 171,75	276 115,37
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 156 551,71	29 943,62	0,00	1 224 171,75	1 224 171,75	0,00	1 224 171,75	1 254 115,37
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 156 551,71	29 943,62	0,00	1 224 171,75	1 224 171,75	0,00	1 224 171,75	1 254 115,37
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE					A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		121 100,00	0,00	131 490,99	131 490,99	131 490,99
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	9 490,99	9 490,99	9 490,99
10222	FCTVA	0,00	0,00	9 490,99	9 490,99	9 490,99
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	9 490,99	9 490,99	9 490,99
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	9 490,99	9 490,99	9 490,99
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	121 100,00		122 000,00	122 000,00	122 000,00
28031	Frais d'études	400,00		350,00	350,00	350,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	120 000,00		121 650,00	121 650,00	121 650,00
281838	Autre matériel informatique	700,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		121 100,00		122 000,00	122 000,00	122 000,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Sauf 165, 166 et 16449.
- (4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		360 889,33	0,00	0,00	372 300,72	372 300,72	0,00	372 300,72	372 300,72
011	Charges à caractère général (3)	194 489,33	0,00	0,00	205 000,72	205 000,72	0,00	205 000,72	205 000,72
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	19 800,00	0,00	0,00	19 800,00	19 800,00	0,00	19 800,00	19 800,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		234 289,33	0,00	0,00	244 800,72	244 800,72	0,00	244 800,72	244 800,72
66	Charges financières	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
67	Charges spécifiques (3)	500,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		5 500,00	0,00	0,00	5 500,00	5 500,00		5 500,00	5 500,00
Total des dépenses réelles		239 789,33	0,00	0,00	250 300,72	250 300,72	0,00	250 300,72	250 300,72
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	121 100,00			122 000,00	122 000,00		122 000,00	122 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		121 100,00			122 000,00	122 000,00		122 000,00	122 000,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
---------------------------------------	------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	372 300,72
---	------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		245 925,72	0,00	246 425,54	246 425,54	246 425,54
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	232 925,72	0,00	232 925,54	232 925,54	232 925,54
75	Autres produits de gestion courante (2)	13 000,00	0,00	13 500,00	13 500,00	13 500,00
Total des recettes de gestion des services		245 925,72	0,00	246 425,54	246 425,54	246 425,54
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		245 925,72	0,00	246 425,54	246 425,54	246 425,54
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	125 875,18
--	-------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	372 300,72
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		360 889,33	0,00	0,00	372 300,72	372 300,72	0,00	372 300,72	372 300,72
011	Charges à caractère général (4)	194 489,33	0,00	0,00	205 000,72	205 000,72	0,00	205 000,72	205 000,72
60611	Eau et assainissement	350,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
60612	Energie - Electricité	16 500,00	0,00		27 000,00	27 000,00	0,00	27 000,00	27 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
611	Contrats de prestations de services	94 839,33	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
61521	Entretien terrains	5 500,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	56 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
6156	Maintenance	400,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6168	Autres primes d'assurance	8 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6238	Divers	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	400,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	300,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
63512	Taxes foncières	3 000,00	0,00		7 000,72	7 000,72	0,00	7 000,72	7 000,72
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
6218	Autre personnel extérieur	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	19 800,00	0,00	0,00	19 800,00	19 800,00	0,00	19 800,00	19 800,00
65311	Indemnités de fonction	16 000,00	0,00		15 800,00	15 800,00	0,00	15 800,00	15 800,00
65313	Cotisations de retraite	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00

SM Grand Lieu Machecoul Legé - Syndicat mixte CET 6 pièces - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65315	Formation	200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65331	Indemnités de fonction	3 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65818	Autres	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		234 289,33	0,00	0,00	244 800,72	244 800,72	0,00	244 800,72	244 800,72
66	Charges financières	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
6688	Autres	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
67	Charges spécifiques (4)	500,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	500,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		5 500,00	0,00	0,00	5 500,00	5 500,00		5 500,00	5 500,00
Total des dépenses réelles		239 789,33	0,00	0,00	250 300,72	250 300,72	0,00	250 300,72	250 300,72
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	121 100,00			122 000,00	122 000,00		122 000,00	122 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	121 100,00			122 000,00	122 000,00		122 000,00	122 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		121 100,00			122 000,00	122 000,00		122 000,00	122 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		245 925,72	0,00	246 425,54	246 425,54	246 425,54
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	232 925,72	0,00	232 925,54	232 925,54	232 925,54
74758	Participation autres groupements	232 925,72	0,00	232 925,54	232 925,54	232 925,54
75	Autres produits de gestion courante (3)	13 000,00	0,00	13 500,00	13 500,00	13 500,00
75888	Autres	13 000,00	0,00	13 500,00	13 500,00	13 500,00
Total des recettes de gestion des services		245 925,72	0,00	246 425,54	246 425,54	246 425,54
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		245 925,72	0,00	246 425,54	246 425,54	246 425,54
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
--------------------------------	------

SM Grand Lieu Machecoul Legé - Syndicat mixte CET 6 pièces - BP - 2026

Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre *(RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043)*.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES								IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE								A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		9 490,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	9 490,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	1 224 171,75		1 224 171,75
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	100 000,00		100 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	1 124 171,75		1 124 171,75
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		9 490,99
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		9 490,99
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

SM Grand Lieu Machecoul Legé - Syndicat mixte CET 6 pièces - BP - 2026

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	9 490,99
102	Dotations et fonds d'investissement	9 490,99

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré			23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
		201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25												
		Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				Autres services périscolaires et annexes						
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32								
		Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211	4212	4213	4214	4221	4222	4228
			Actions en faveur de la maternité	Aides à la famille	Aides sociales à l'enfance	Adolescence	Crèches et garderies	Multi accueil	Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
DEPENSES		1 224 171,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	1 124 171,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé		84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 224 171,75
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 124 171,75
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES								IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE								A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		2 000,00	18 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	18 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	229 500,72		250 300,72
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	203 000,72		205 000,72
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00		20 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00		19 800,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00		5 000,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00		500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	246 425,54		246 425,54
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	232 925,54		232 925,54
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	13 500,00		13 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		2 000,00
615	Entretien et réparations	2 000,00
RECETTES		0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		18 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	18 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé		04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 800,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 800,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré			23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
		201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CNFPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance	
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil
								4228 Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72					
				Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoisement
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
668	Autres charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
DEPENSES		229 500,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	29 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	52 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	7 000,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
668	Autres charges financières	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		246 425,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	232 925,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	13 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé		84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
668	Autres charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	229 500,72
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 500,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,72
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
668	Autres charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	246 425,54
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	232 925,54
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 500,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

SM Grand Lieu Machecoul Legé - Syndicat mixte CET 6 pièces - BP - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

SM Grand Lieu Machecoul Legé - Syndicat mixte CET 6 pièces - BP - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
-----------------	------------------------------------	-------------------------------	-----------------------

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2031 Frais d'études	5	17/11/2017
L	2033 Frais d'insertion	5	17/11/2017
L	2158 Autres installations,matériel,outillage techniques	10	17/11/2017
L	2158 Autres installations,matériel,outillage techniques 2003001	30	17/11/2017

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
-------------------------------	--------------	---	--------------	--	--	---------------------------------------

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	246 425,54
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-1 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

									Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE**Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale**

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					0,00	0,00	0,00
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

SM Grand Lieu Machecoul Legé - Syndicat mixte CET 6 pièces - BP - 2026

TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
--	--	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : $ETPT = \text{Effectifs physiques} \times \text{quotité de temps de travail} \times \text{période d'activité dans l'année}$

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 \times 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.
(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...)
(4) Les délégations pour lesquelles un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
--------------------------------------	--	-------------------------	-----------------------------	--	------------------------

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS***Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)***

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	1 122 624,38	1 122 624,38
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-29 943,62	-29 943,62
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	1 092 680,76	1 092 680,76

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	1 092 680,76	1 092 680,76
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	1 092 680,76	1 092 680,76

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	131 490,99	131 490,99
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	131 490,99	131 490,99

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		131 490,99	III 131 490,99
Ressources propres externes de l'année (a)		9 490,99	9 490,99
10222	FCTVA	9 490,99	9 490,99
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		122 000,00	122 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	350,00	350,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	121 650,00	121 650,00
281838	Autre matériel informatique	0,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
-----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET	D2.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement		(B) 0,00

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)		(C) 0,00

TOTAL DEPENSES	(A)	0,00	TOTAL RECETTES (B + C)	0,00
-----------------------	------------	-------------	-------------------------------	-------------

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION	D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	0,00
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00

Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00
Contributions aux ECE	0,00
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00
Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00
Résultat financier	0,00
RESULTAT COURANT (5)	0,00
Résultat spécifique	0,00
RESULTAT NET (6)	0,00

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.

(3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.

(4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.

(6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D5.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par Le Président (1),
A , le 01/01/2000

Délibéré par l'assemblée le Comité syndical(2), réunie en session

A , le 05/03/2026

Les membres de l'assemblée délibérante le Comité syndical (2),(3).

--	--

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

**Le Président,
Jean-Marie BRUNETEAU**

AR-Préfecture de Nantes

044-254402498-20260611-8-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11-06-2026

Publication le 12-06-2026

Page 133

